SEMINAIRE de ST-HYACINTHE

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

85e ANNEE No. 14 — NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS — VENDREDI 28 MAI 1937

Mort de M. Elphège-J. Daignault

Le juge Elphège-J. Daignault, l'un des Franco-Américains les plus en vue de la Nouvelle-Angleterre, est mort subitement mardi à Woonsocket, R.I., au moment où il se préparait à se rendre à son bureau. Il était âgé de 58 ans. Le défunt a succombé à une crise cardiaque. Il était fort bien connu à Saint-Hyacinthe, où plusieurs de ses dix enfants firent leurs études, et où il comptait de nombreux amis. Il était le père de la R. Soeur Saint-Elphège, des Soeurs de La-Présentation-de-Marie, Saint-Hyacinthe.

M. Daignault était né en 1879 à Woonsocket, fils de Godfroy Daignault, marchand, et d'Elmire Archambault.

Quelque 600 anciens du Séminaire à cette inauguration, le 24

Inauguration du monument Pratte, magnifique maître-autel en bois sculpté, offert à la chapelle par l'Association des Anciens.— Le Dr Ernest Gendreau, de Montréal, président de l'Association.

NOUVEAU CONSEIL DE DIRECTION

Quelque 600 anciens élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe se sont réunis lundi soir à leur *Alma Mater*, à l'occasion de la réunion annuelle de l'Association des Anciens et du 125ème anniversaire de fondation de la maison. Ils ont assisté, par la même occasion, à l'inauguration du monument Pratte, magnifique maître-autel donné à la chapelle par les anciens élèves, en souvenir du chanoine Léon Pratte, qui fut pendant tant d'années directeur des élèves du Séminaire et qui laissa une véritable réputation de sainteté. Ce maître-autel avait été conçu par un ancien élève, M. René Richer, architecte de Saint-Hyacinthe. L'exécution en a été confiée à la maison *Casavant Frères Limitée*, de cette ville, et à M. Elzéar Soucy, sculpteur, de Montréal. La cérémonie de bénédiction de l'autel, présidée par S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, eut lieu jeudi dernier.

Le Dr Ernest Gendreau, professeur à l'Université de Montréal et directeur de l'Institut de Radium de Montréal, a été choisi comme président de l'Association des Anciens, pour la prochaine année.

Le conseil de direction a été reconstitué comme suit: présidents honoraires, S.E. Mgr Decelles; l'hon. juge P.-A. Choquette, de Québec; l'hon. juge Philippe Demers, de Montréal; vice-présidents honoraires, S.E. Mgr Desmarais; Mgr Emile Vincent, vicaire général du diocèse de Sherbrooke; président actif, le Dr Ernest Gendreau, Montréal; 1er vice-président, l'abbé Henry Powers, curé de Gardner, Mass; 2ème vice-président, Me Gaston Ringuet, avocat à Drummondville; trésorier, l'abbé Vincent Lincourt, curé de Saint-Césaire, (Rouville); secrétaire, l'abbé Philippe-L. Auger, économe au Séminaire; directeurs, Mgr L.-A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste de Montréal; M. le chanoine J.B.O. Archambault, supérieur du Séminaire; l'abbé Rodolphe Routhier, curé de Suncook, N. H; l'abbé Narcisse Benoît, curé de Three-Rivers, Mass; le notaire Paul Guillet, Montréal; M. René Richer, architecte, Saint-Hyacinthe; le Dr Antoine Dumouchel, de North Adams, Mass; M. Henri Sicotte, Saint-Hyacinthe; le Dr Roméo Pépin, professeur à l'Université de Montréal; le notaire Edmond Durocher, Coaticook; le chanoine Arsène Goyette, Sherbrooke; l'abbé Uldéric Decelles, curé de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Au banquet des Anciens lundi soir, S.E. Mgr Decelles présidait. Il adressa la parole, de même que Mgr Dubuc, président sortant de l'Association; le Dr Gendreau, nouveau président; et M. le chanoine Archambault, supérieur de la maison.

———:-o-:———

CONGRES LE 8 DES AMICALES FEMININES

On compte 34 Amicales dans le diocèse.— Le congrès se tiendra sous la présidence de S.E. Mgr Decelles.— Coup d'oeil sur le programme de la journée.

On se prépare activement, dans tout le diocèse de Saint-Hyacinthe, au second congrès des Amicales Féminines, qui aura lieu dans notre ville le 8 juin prochain, sous la haute présidence de S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. On compte présentement 34 amicales féminines dans le diocèse. Le congrès commencera à la cathédrale par une messe, que dira M. l'abbé Anselme Longpré ,aumônier diocésain des Amicales. Les séances d'étude se tiendront à la salle de la Villa Sainte-Jeanne d'Arc, où Mme Rodolphe Philie, de Saint-Hyacinthe, présidente des Amicales fédérées du diocèse, souhaitera la bienvenue à toutes les congressistes. Au programme: rapport sur les *Activités des Amicales de La-Présentation-de Marie*, par Mme O. Dupras, de Saint-Hyacinthe; rapport sur les *Activités des Amicales de Saint-Joseph*, par Mlle Rita Saint-Martin; causerie sur *La Femme, gardienne de la foi, de la langue et de la morale*, par Mme Gratton, de Saint-Ours-sur-Richelieu; *Protestation* contre les annonces injurieuses pour la femme, dans les journaux et magazines, par Mlle R. Larose, de Waterloo; commentaire sur l'Evangile, par Mlle Hélène Gemme, Saint-Hyacinthe; travail, *Parlons mieux le français*, par Mlle A. Richard, de Saint-Denis-sur-Richelieu; conférence sur *La Première martyre de l'Action catholique*, par le R.P. Antonio Dragon, S.J., avec allocution de S.E. Mgr Decelles. La journée se terminera par le salut du Très Saint-Sacrement, à la cathédrale.

———:-o-:———

LISEZ
LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE

LOUIS MORIN EST LE HEROS D'UNE AVENTURE

Il saute la digue de la "Penman's" en chaloupe, mardi.—Entraîné par le courant rapide.— Le jeune Morin en est quitte pour un bain forcé dans l'eau froide.

Un jeune homme de 17 ans, Louis Morin, fils de M. Conrad Morin, employé à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe, a été ici le héros d'une aventure assez peu banale, mardi. Alors qu'il se promenait en chaloupe sur la rivière Yamaska, il s'approcha trop près de la digue de la compagnie *Penman's* et s'aperçut tout à coup que le courant rapide entraînait son embarcation vers la digue, qui a une douzaine de pieds de hauteur. Il eut beau ramer de toutes ses forces pour s'éloigner, le courant eut raison de lui et la chaloupe sauta la digue avec son occupant. Heureusement, l'embarcation ne chavira pas sur le coup. Elle s'emplit d'eau cependant en frappant une roche et le jeune Morin finit par prendre un bain forcé dans l'eau encore froide. Il en fut quitte pour cette mésaventure.

———:-o-:———

FEDERATION DIOCESAINE DE LA J.E.C.

M. l'abbé Armand Brouillard, du Séminaire, est nommé aumônier diocésain.— Premier conseil de direction de la Fédération.— Les Jécistes et la colonie de vacances.

M. l'abbé Armand Brouillard, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, a été nommé aumônier diocésain de la Jeunesse étudiante catholique, (J.E.C.), des collèges, couvents et écoles du diocèse, J.E.C. et J.E.C.F., primaire et secondaire. Cette nomination a été annoncée par S.E. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Les bases de la Fédération diocésaine ont été jetées sans délai et le premier conseil de direction se compose comme suit: Mlle Jacqueline Ratté, de l'Académie Prince, présidente; Mlle Béatrice Labossière, de l'Ecole Normale, secrétaire; Mlle Lucette Boivin, de l'Académie Notre-Dame-de-Lorette, trésorière. La première responsable de l'organisation de la J.E.C.F., primaire est Mlle Annette Bonin. Les Jécistes des différentes sections de la ville seront les collaboratrices des RR. SS. de La-Présentation-de-Marie dans l'oeuvre de la colonie de vacances pour les fillettes.

———:-o-:———

SERIE DE TRACTS DE L'UNIVERSITE

L'Université de Montréal vient de publier toute une nouvelle série de tracts, destinés aux membres des Cercles de Jeunes Naturalistes. On remarque dans la série deux tracts dus à M. l'abbé Ovila Fournier, autrefois professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe et maintenant attaché à l'Université de Montréal, sur *Les Libellules* et *Le Maringouin*, et un tract de M. Harry Bernard, de notre ville, sur *L'Ecureuil gris*.

L'ABBE ANTONIO PETIT CURE A SAINT-ROCH

M. l'abbé René Gagner, curé de Saint-Roch-sur-Richelieu, se retire du ministère actif pour cause de santé. Il a été remplacé par M. l'abbé Antonio Petit, vicaire à Waterloo.

Rôle de l'esprit français dans la survivance de notre peuple

MGR CAMILLE ROY, RECTEUR DE L'UNIVERSITE LAVAL DE QUEBEC, DEVELOPPE CETTE IDEE SAMEDI DERNIER, AU SEMINAIRE DE CETTE VILLE.— LA CONSERVATION DE NOTRE LANGUE ET L'AVENIR.

S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, présente et remercie le distingué conférencier, éducateur et homme de lettres.

Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval de Québec et président du deuxième congrès de la langue française, était l'hôte du comité régional de Saint-Hyacinthe formé en vue de ce congrès, samedi soir dernier. Le distingué visiteur a donné au Séminaire une conférence sur la langue française et l'esprit français. Il est malheureux de constater que la salle académique du Séminaire n'était pas remplie. A peine deux cents personnes s'étaient rendues pour entendre un homme dont la valeur est reconnue par toute l'Amérique et jusqu'en Europe. Le conférencier fut présenté et remercié très spirituellement par S.E. Mgr F.-Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe.

Après avoir rappelé des souvenirs communs à notre évêque et à lui-même, Mgr Roy parla du deuxième Congrès de la langue française et des motifs qui en amenèrent la tenue cette année. Le premier Congrès eut lieu en 1912, il y a vingt-cinq ans. Il se termina par un serment de fidélité à la langue que prononcèrent les congressistes. C'était une réminiscence de la Bible qui se lisait comme suit: "Que ma langue s'atttache à mon palais si jamais je t'oublie, Verbe de France et Verbe de Dieu". C'est la raison du deuxième congrès dont l'objectif n'est plus seulement la langue, mais aussi l'esprit français. En vue d'un événement si important pour l'Amérique française, Mgr Camille Roy terminait il y a quelques semaines une tournée dans tous les centres français de l'Amérique du Nord. Il en a rapporté des souvenirs inoubliables qu'il raconte au début de sa conférence. "Partout, dit-il, j'ai senti qu'on portait dans son coeur le sentiment de la mission de la race française en Amérique". Dans les endroits où les Canadiens de langue française sont en minorité, la conscience du danger les a stimulés. Mais leurs regards sont tournés vers la province de Québec, réservoir des énergies françaises sur ce continent. Grâce à la ténacité de nos frères séparés, la province d'Ontario porte aujourd'hui une vaste ceinture française. Aux Etats-Unis, même spectacle. Partout on sent les frémissements d'une jeunesse qui, inquiète de voir le terrain si peu solide, veut préparer l'avenir et la survivance du français. Cette survivance, nous avons tous le droit divin de nous l'assurer. C'est un devoir qui découle de notre vocation nationale. Nous ne pouvons pas mourir. Il faut continuer en Amérique la mission spirituelle de la France. Partout, en dehors du Québec, les minorités sont en grand danger de s'effriter et de disparaître. Elles sont entamées par les majorités anglaise ou américaine. Des unités trahissent d'abord ici et là. Et des groupes disparaissent, noyés, assimilés.

Le *melting-pot*, surtout aux Etats-Unis, broie, triture, assimile les groupes venus de l'Europe. Mais il ne peut être question de nous: nous ne pouvons pas disparaître. Nous sommes les premiers occupants du sol, où nous nous incrustons pour édifier toute la destinée de la race française. Le Québec n'est pas en grand danger, puisque nous formons toujours bloc solide. C'est ailleurs, là où sont les minorités, que doivent porter nos efforts. Il faut prendre les moyens qui s'imposent pour prévenir le danger qui menace notre entité. En premier lieu, fortifions l'école. Réunissons des conventions pour faire l'examen de nos gains et de nos pertes. Surveillons la langue. Maintenons l'esprit français dans toute sa pureté. C'est l'esprit d'une race qui crée sa langue. Celle-ci à son tour contient l'esprit et s'identifie avec lui. Le deuxième congrès de la langue et de l'esprit français sera un examen de conscience. N'essayons pas d'y échapper, surtout ceux d'entre-nous qui sont en danger de mort. Le congrès étudiera les points suivants: la langue parlée et la langue écrite; les traditions et les moeurs; les lois, en particulier le statut juridique du français ici et aux E.-U. Après cet examen de conscience, nous devrons nous reprendre et tenir bon. Si nous sommes infidèles à notre mission, c'est que nous manquons de fierté. Formons un bloc solide. Soyons unis. Quand on a l'honneur de porter du sang français dans ses veines, on n'a pas le droit de trahir.

La conférence était sous la présidence de S.E. Mgr F.-Z. Decelles. Monsieur le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire, fit les honneurs de la maison.

Célébration de la fête nationale, le 24 juin

On prépare à Saint-Hyacinthe un programme élaboré des réjouissances publiques.— Défilé de chars allégoriques.— Feu de la Saint-Jean, le 23.

La fête nationale des Canadiens français, la Saint-Jean-Baptiste, sera célébrée cette année encore avec grand éclat, dans notre ville de Saint-Hyacinthe. Un programme élaboré de réjouissances et manifestations a été préparé par la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste, sous la présidence de M. Victor Sylvestre. La célébration commencera le 23 juin dans la soirée, par un feu de la Saint-Jean. On trouvera ci-après le programme détaillé des 23 et 24 juin:

23 juin, 8 hres 30.— Au Patronage, feu de la St-Jean, fanfare, chant par les enfants.

24, à 8 hres 30.— Sur le parterre de l'église Notre-Dame-du-Rosaire, messe en plein air.

9 hres 30.— Défilé comprenant au-delà d'une douzaine de chars allégoriques.

1 hre 30 p.m.— Parc Laframboise, spectacle gymnique par 800 gymnastes des Patronages de Québec, Lévis, Montréal et Saint-Hyacinthe. Culture physique, gymnastique, athlétisme, pyramides vivantes. Trois fanfares. Grandes courses.

8 hres 30.— Fanfare au kiosque.

On demande aux citoyens de décorer avec le drapeau canadien fleur-de-lysé.

Conventum des élèves de 1888-96

Les élèves du cours 1888-1896, du Séminaire de Saint-Hyaicnthe, ont tenu un conventum de classe à leur *Alma Mater*, cette semaine. Les confrères présents étaient au nombre de neuf: Mgr Emile Vincent, P. D., vicaire général du diocèse de Sherbrooke; M. l'abbé Vincent Lincourt, curé de Saint-Césaire, (Rouville); M. l'abbé Elphège Gervais, professeur au Séminaire; M. l'abbé Adélard Langelier, de Saint-Alexandre d'Iberville; le Dr Léonard Archambault, Montréal; le notaire Joseph Cormier, Saint-Hyacinthe; M. Octave Auclair, shérif de Saint-Hyacinthe; Me Lionel Cordeau, avocat, Montréal; M. Albert Houle, Saint-Liboire.

Exposition de travaux d'élèves, de toutes les écoles de la région

Nouvelle initiative des Commissions Scolaires de Saint-Hyacinthe, de La Providence et de Saint-Joseph-sur-Yamaska.— En préparation au prochain congrès de la Langue française.

A L'ACADEMIE PRINCE

Une initiative nouvelle a été prise cette année par les Commissions Scolaires de Saint-Hyacinthe et de la région immédiate. Elles ont organisé une exposition collective des travaux d'élèves de toutes les écoles relevant d'elles. Cette exposition a été tenue samedi et dimanche derniers, à l'Académie Prince, rue Concorde. On y avait réuni les travaux des élèves fréquentant les écoles de la Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe, de la Commission Scolaire Girouard, de la Commission Scolaire de La Providence et de la Commission Scolaire de Saint-Joseph-sur-Yamaska. Ces diverses écoles sont sous la direction des RR. FF. du Sacré-Coeur, des RR. SS. de La-Présentation-de-Marie et des RR. SS. de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. Les exhibits, qui dépassaient le millier, comportaient des travaux d'art domestique, de menuiserie, de dessin à main levée et de lettrage, des collections botaniques, des compositions littéraires. Toute une section était d'ordre patriotique, en préparation au prochain Congrès de la Langue française au Canada. Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval de Québec, de passage à Saint-Hyacinthe, a visité l'exposition et dit sa satisfaction de l'inspiration canadienne-française qui s'accuse dans la plupart des travaux. Des prix ont été offerts pour les élèves les plus méritants par S.E. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe; par le Club Canadien, Saint-Hyacinthe, et les quatre Commissions Scolaires concernées.

Les juges furent MM. J.-G. Marien, inspecteur régional, qui décerna deux médailles d'or au nom du Surintendant de l'Instruction publique, de Québec; MM. Paul-Emile Poirier, pour la lingerie; Salvator Duval, menuiserie; Joseph Richer, dessin et peinture.

Les prix seront remis aux élèves lors des distributions de fin d'année. Les établissements ci-après ont pris part à l'exposition: Académie Prince, Académie Girouard, Académie Saint-Dominique, Ecole Jacques-Cartier, Ecole Larocque, Ecole Raymond, Ecole Mercier, Ecole de Saint-Joseph.

———:-o-:———

NOUVEAU CONTRAT COLLECTIF POUR SAINT-HYACINTHE

La *Gazette Officielle* de Québec, 22 mai, annonce la mise en vigueur d'un nouveau contrat collectif du bâtiment, pour le comté de Saint-Hyacinthe.

Il a force de loi depuis lundi dernier. Les patrons signataires et le Syndicat Catholique ont choisi sans tarder leurs représentants au comité paritaire.

C'est ce comité qui nommera les inspecteurs préposés à la surveillance du contrat. L'autorité des anciens inspecteurs est nulle depuis l'abrogation de l'ancien contrat, le 4 mai.

LA COLLECTION DU "COURRIER" AU SEMINAIRE

Contribution à la Société d'Histoire Régionale de Saint-Hyacinthe.— La collection du plus vieux journal français du Canada, à la disposition des historiens.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe, qui existe depuis 1853, a fait une contribution d'ordre pratique à la nouvelle Société d'Histoire Régionale de Saint-Hyacinthe. Il a décidé d'envoyer au Séminaire, siège-social de la Société, sa collection du journal, qui est presque complète, quelques numéros manquant seulement; elle y sera à la disposition des membres, pour consultation. Cette collection constitue une mine précieuse de renseignements, non seulement sur la petite histoire de Saint-Hyacinthe et de la région, mais sur l'histoire générale du Canada. Le *Courrier*, qui est le doyen des journaux français du Canada, fut en effet fondé à une époque où il n'existait pas au pays de quotidiens de langue française. De nombreux écrivains ont consulté sa collection dans le passé. Mentionnons parmi les derniers Mgr C.-P. Choquette, P.D., du Séminaire, pour la préparation de son *Histoire de Saint-Hyacinthe*, et M. Robert Rumilly, d'Otttawa, pour celle de sa biographie de *Mercier*. On sait qu'Honoré Mercier, qui devint premier ministre de la province, fut pendant quelques années rédacteur du *Courrier*. La compagnie éditrice du journal a aussi remis à Mgr P.-S. Desranleau, P.A., curé de Saint-Pierre de Sorel, il y a quelques années, une série de notes de l'ancien protonotaire Joseph Roy, sur l'histoire des maisons de Saint-Hyacinthe. Mgr Desranleau remettra à son tour ces notes à la Société d'Histoire Régionale.

———:-o-:———

DE RETOUR

M. et Mme Albert Bélanger, Mlles Réjeanne et Marie-Paule Bélanger, Mlle Simone Ledoux, M. et Mme Lucien Beauregard, sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis. Ils ont visité Woonsocket, R.I., Central Falls, R. I., et Southbridge, Mass.

PAGE FÉMININE

Un conte

La prière des proscrits

On se passe la main sur le front....?

Le défilé traditionnel, national, de Jeanne d'Arc est virtuellement supprimé.

Ce défilé, auquel, chaque année, toute la France était conviée....

Pour celle qui, à vingt ans, a donné tout son sang, on prend, aujourd'hui, un compte-gouttes.

....Une délégation de 100.... pas plus!....

* * *

Pourtant, s'il y avait un spectacle réconfortant.... une lumière sans ombre, c'était ce défilé, par un beau dimanche de mai....

On y voyait des riches et des pauvres.... des patrons et des ouvriers.... des grands et des petits.... Il y avait tout le monde. Tout ce qu'il y a de propre à Paris.... Et, par le coeur, tout ce qu'il y a de Français en France.

La discipline y était absolue.

Chaque groupement avait son point de concentration, et défilait avec ses insignes.

* * *

C'était touchant de voir passer les vieux soldats, couverts de décorations, lourds de souvenirs et de gloire....

....Touchant aussi ,de voir les jeunes, les gardiens de la flamme.... les étudiants, le calot sur l'oreille.... les Scouts, le feutre sur les yeux.... Tous marchant à la parade.... Tous bombant la poitrine parce que le coeur battait plus fort....

Quand ils arrivaient, place des Pyramides, devant la statue de Frémiet, il y avait une flambée dans tous les yeux.

La petite Jeanne d'Arc était bien devenue la Sainte de toute la Patrie.

* * *

A qui ce défilé faisait-il donc du mal....?

Que menaçaient ces phalanges pacifiques, heureuses de fêter la jeune Française qui synthétisait en elle leur idéal national?

Pourquoi cette suppression brutale, sans donner aucun motif.... sans aucune tentative de conciliation?

C'est la guillotine sèche, fonctionnant sans bruit.... à fond....

C'est la loi du plus fort....

C'est le loup et l'agneau....

* * *

Les bons Français ne tendent pas le poing.... Ils n'arrachent pas les grilles des arbres....

Ils ne chantent pas l'Internationale....

Ce sont des moutons, dont on n'a rien à craindre.

Donc, aucune raison de prendre des gants avec eux.

Tandis que nous avons beaucoup de raisons d'en prendre avec.... les autres, qui sont des faucons et des tigres.... et des Russes....

Français, vous ne défilerez pas.... Un point, c'est tout.

* * *

Bismark disait jadis que c'était une bien triste vocation d'être mouton, parce qu'on finit toujours en cotelettes....

C'est la mentalité de tous les violents d'ici-bas.... des sceptiques qui ne croient qu'à la force matérielle.

C'était celle de Pilate — ce roseau peint en fer — devant le pauvre Christ.... Agneau de Dieu....

Celle de Tibère et de Néron devant les martyrs du Colisée..

Celle des sans-Dieu de Russie.... du Mexique.... d'Espagne, gardés par le Guépéou, couverts de cartouches, bardés de revolvers, escortés de tanks....

Ce fut celle des juges de Jeanne d'Arc, quand le bourreau, bien musclé, allumait le bûcher.... quand les soldats, anglais, casqués, et cuirassés, regardaient, en riant, brûler ce corps virginal.... cette pauvre petite chose, qu'on allait jeter dédaigneusement à tous les vents....

* * *

Et puis après....?

Où sont-ils tous ces fiers-à-bras de la terre....?

Où est Pilate....?

Où sont Tibère et Néron..?

Où sont les bourreaux de Jeanne d'Arc....?

Où est Bismark.... le vaincu du Kulturkamp....

Où sont tant et tant de persécuteurs qui, pendant quelques jours, ont fait trembler des esclaves apeurés?

Soit avec de la boue.... soit avec de l'oubli.... soit avec du sang.... soit avec de la honte, la justice divine les a tous enterrés.

Mais, si je me retourne du côté des victimes, je vois le Christ.... l'Agneau de Dieu, sur tous les autels du monde....

....Je vois l'Eglise ramassant pieusement ses martyrs, et les faisant revivre dans l'amour de tous ses enfants.

....Je vois tous les peuples nous envier la fierté d'avoir une Jeanne d'Arc.

—Ah! si nous avions votre "Johanna"!.... me disait, pendant la guerre, un officier allemand....

* * *

Puissance irrésistible de la faiblesse!....

Brise qui, un jour, devient vague d'océan....

Faiblesse silencieuse des âmes froissées, opprimées dans la manifestation légitime de leur piété profonde....

Une heure sonnera, où l'arc se détendra, et en raison même de sa tension.

(suite en 5e page)

LE COURRIER DE TANTE ODILE

Question: Qu'est-ce qui est mieux de dire? Comment allez-vous ou: Vous allez bien? Jeune étudiant.

Réponse: L'une ou l'autre formule, mais je préfère la première.

* * *

Question: Quand doit-on planter et semer dans une boîte de fleurs posée sur une fenêtre. Mireille.

Réponse: Dans deux semaines, je crois, cette année.

* * *

Question: Comment dites-vous en anglais un travesti? Français qui veut s'instruire.

Réponse: A disguise.

* * *

Question: Pouvez-vous me dire combien de jours dure une retraite fermée? Je veux faire une retraite.

Réponse: La plupart du temps, trois jours. Mais vous pouvez allonger ce temps de prières si vous le désirez.

* * *

Question: Quel genre de draperies faut-il poser avec des rideaux de marquisette française crême? Jeune femme.

Réponse: Tout dépend de la pièce où vous destinez ces rideaux. Comme première règle, vos draperies doivent être foncées afin de faire ressortir la teinte crême des rideaux et de plus un matériel de coton ou de laine ou de corderoy serait préférable à du satin ou de la soie. Bienvenue encore.

* * *

Question: Dites-moi, vous avez déjà parlé d'un moyen de grandir. Vous ne pourriez pas me donner ce moyen? Je vous serais des plus reconnaissantes. Petit jeune homme en peine.

Réponse: Il existe un médecin de Paris qui annonce dans les quotidiens du pays une méthode pour faire grandir. Vous n'avez qu'à lui écrire pour recevoir les renseignements nécessaires, quant aux prix et autres. Je ne puis donner l'adresse ici. Envoyez-moi une enveloppe timbrée et adressée à votre véritable nom afin qu'elle ne se perde pas en route et je vous l'écrirai. Bienvenue encore et dites à madame votre mère qu'elle ne se gêne pas. Je répondrai avec grand plaisir à toutes les questions qu'elle désirera me poser Bienvenue, bienvenue. Je vous attends tous deux.

Question: Que faut-il faire pour faire maigrir les jambes? Groses jambes de Coaticook.

Réponse: Danser à la corde. Marcher dix minutes sur le bout des pieds, tous les jours, courir, faire de la byciclette, etc.

* * *

Question: Un hémistiche n'est-il qu'une partie d'alexandrin? Jeune poétesse.

Réponse: Anciennement oui; mais de nos jours, on est plus libre dans l'interprétation.

* * *

Question: Lorsqu'à un repas de noces, le curé est présent, où doit-on le placer à table. Je me marie bientôt.

Réponse: Mes meilleurs voeux de bonheur vous accompagnent. On place M. le curé à un bout de la table et les mariés à l'autre bout.

* * *

Ecrivez à Tante Odile et demandez-lui le conseil qui vous manque. Consultez-la sur vos toilettes du printemps, vos problèmes de coeur, la politesse, les soins de votre beauté ,la décoration de votre maison, etc., etc. Envoyez vos lettres à 10774, rue Henri-Julien, Ahuntsic, Montréal.

VIANDES FUMÉES



de HOVEY

JAMBONS

"L'Orgueil des Cantons de l'Est"

Les jambons de Hovey n'ont pas besoin de bouillir préalablement — ils sont PRÊTS À METTRE AU FOUR. Et vous en aimerez la tendreté délicieuse et la vraie saveur de fumée provenant de FEU de BOIS!

Demandez aussi les "Picnics", "Cottage Rolls" et les Jambons tout cuits de HOVEY.

CHEZ VOTRE MARCHAND

HOVEY PACKING CO. Ltd.
SHERBROOKE, P. Q.

INDICIBLEMENT MISÉRABLE!

NETTOYEZ VOTRE SYSTÈME PARESSEUX

Souffrez-vous de maux de tête persistants, de rhumes continuels, de bile, vous traînant sans énergie pour le travail ou le jeu? Le moyen agréable et efficace de vous débarrasser de l'indigestion, des maux de tête et autres misères causées par la *paresse du système* est la dose matinale d'Eau Riga. Ne combattez pas violemment la constipation. Obtenez l'action éliminatrice *complète* qui résulte de l'emploi de l'Eau Riga. Vous connaîtrez alors la joie de recouvrer santé et énergie, vous saluerez le jour avec une humeur joyeuse, vous ferez double travail avec la moitié moins d'efforts. Jouissez de la vie. Demandez l'Eau Riga à n'importe quel pharmacien, épicier ou marchand général. Pour enfants et invalides, demandez la Limonade Riga . . . elle est douce et agréable au goût.



LE LAXATIF QUI VOUS TIENT *EN FORME*

EAU PURGATIVE *et* LIMONADE RIGA

PETITES ANNONCES

A VENDRE.— Vieux journaux à vendre à 1c la lb. S'ad. au *Courrier*.

De $5.00 à $12.00
Vous pouvez acheter un très Bon **"Poêle" usagé** au magasin **BELANGER**
En face de la Station de Police

A VENDRE.— 2 terrains, nos 237 et 238, au coin des rues Turcot et Bernier.
S'ad. à H. Létourneau, 265, rue Cascades.

A LOUER.— Logement de 7 pièces, chauffé, système à l'huile. S'adresser à 66, rue Bourdages. jno

A VENDRE.— Moteur électrique, 5 H.P., 3 phases, 550 volts. En parfait ordre. Bon marché. Aussi poulies diverses, acier et bois; arbres de couche, (shafts); tiges de suspension, (hangers). S'ad. au "Courrier"

LAVEUSE ELECTRIQUE, la Easy Coronation est aussi parfaite que son nom est facile, qu'on se le dise avant d'acheter le plus bas prix en ville, chez Gobeille et Brouillette, 78, rue Cascades, Tél. 662, St-Hyacinthe.

A VENDRE.— Ménage complet, comprenant ameublements de boudoir, salle à dîner, chambre à coucher, poêle, tapis, prélarts.
S'ad. à 29, rue Saint-Pierre, village La Providence. 11jn

A VENDRE.— 2 automobiles de marques connues, en très bon état, licence comprise, à bonnes conditions. S'adresser au "Courrier".

A VENDRE.— Piano en parfait état, à sacrifice pour prompt acheteur. S'adresser à 89½, rue Girouard.

A LOUER.— 1 logement de 5 pièces, 1 logement de 7 pièces, jardin, hangar, au village de St-Liboire. S'ad. à Banque Canadienne Nationale, St-Liboire. 4jn

SORT DES PRESSES
Liste de prix réduits pour mai
N'achetez pas de poussins d'un jour ou plus vieux, sans avoir consulté notre nouvelle liste prix. Vous pouvez maintenant vous procurer des poulets provenant de notre accouplement spécial, au même prix que les poulets ordinaires. Nous avons en main plus de 6000 poulettes, avec **pedigree**, provenant de l'accouplement spécial. Tous les poulets Barred Rock, White Rock et White Leghorn de Tweddle, viennent de mâles de seconde génération R.O.P., et de poules produisant de 200 à 338 oeufs. Nous offrons de véritables aubaines en fait de poulettes de 3 semaines. N'achetez pas avant d'avoir obtenu notre nouvelle liste de bas prix. Tweedle Chick Hatchery Limited, Bureau-chef: Fergus Ont.

Tél. 775 Soir, 918
J.-ERNEST ST-ONGE
Entrepreneur-électricien
Brûleurs à l'huile Timken
248 Cascades St-Hyacinthe

Billets à prix réduits
FÊTE DU ROI
9 JUIN, 1937
entre tous les points au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis.
TARIF SIMPLE PLUS UN-QUART
POUR BILLET ALLER ET RETOUR
ALLER — départ mardi, 8 juin et jusqu'à 2.00 p.m. mercredi, 9 juin, 1937.
RETOUR — départ jusqu'au dernier train du jeudi, 10 juin 1937.
(Heure solaire)
MINIMUM des PRIX REDUITS-25c
Renseignements complets des agents du
Pacifique Canadien

A LOUER.— Chalet à la Pointe aux Fourches, à bonnes conditions. S'ad. à J.-P. Lazure, Tél. 790W ou à Jean Gladu, 92, rue St-Simon, Tél. 624M. 4jn

DECOUPEZ CECI
Déchets de tabac de manufacture de cigares. Petites feuilles brisées, doux à fumer, presque pas besoin de hacher. Sac ou carton 20 livres pour $2.50. Pas moins. Rival Cigars Tobacco Co. Rgd, C.-18 F.O.B. St-P.Q. F.O.B.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Cour Supérieure — District de Saint-Hyacinthe. Saint-Hyacinthe, à savoir: No 3339.

ACHILLE BOULAIS, journalier, de Saint-Hilaire, district de Saint-Hyacinthe, en sa qualité de curateur à *Dame Anna Massé*, veuve de feu Achille Boulais, en son vivant cultivateur de la paroisse de Saint-Hilaire, du dit district, demandeur; contre ELIAS NOISEUX, de la paroisse de Saint-Hilaire, district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

(*a*) Un terrain en verger, contenant environ douze arpents et trois quarts en superficie, connu comme étant le numéro deux cent quinze (215) de la partie sud-est du lot numéro deux cent quatre (pt. 204) — avec maison et autres bâtisses y érigéese; telle partie du dit lot numéro deux cent quatre étant bornée comme suit: au nord-ouest, par la partie du même lot, appartenant aux héritiers de Jos. Marsan; au sud-est et du côté sud-ouest par le chemin public; du côté nord-est, par le dit lot No 215.

(*b*) Un terrain connu sous le numéro deux cent quatorze (214) contenant environ huit arpents et demi en superficie;

(*c*) Un terrain en verger de la contenance d'environ sept arpents et sept perches de largeur en courant du nord-est au sud-ouest depuis le chemin public de la Montagne à rejoindre la ligne sud-ouest du lot No. 193; sur une profondeur de trois cent soixante-dix-sept pieds, mesure anglaise, en courant du nord-ouest au sud-est, étant partie des lots numéros cent quatre-vingt-treize, cent quatre-vingt-quinze, deux cent deux, deux cent trois et deux cent seize (P. des lots Nos 193, 195, 202, 203 et 216), sans bâtisses et borné comme suit: au nord-ouest par cette partie des lots Nos 193, 195, 202 et 203 appartenant à Philippe Malo; au sud-est, par cette partie ou l'extrémité sud-est des lots Nos 193, 195, 202, 203 et 216 appartenant à Henri Noiseux; du côté nord-est, par le dit chemin public, et du côté sud-ouest, par Napoléon Larivée, propriétaire du lot No 189.

Pour être vendus à la porte de l'église de Saint-Hilaire, MARDI, le QUINZIEME jour de JUIN prochain, (1937), à DIX heures de l'avant-midi, (heure solaire).

Le shérif,
Octave AUCLAIRE
Bureau du shérif,
Saint-Hyacinthe, le 11 mai 1937.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Superior Court — District of St. Hyacinthe. Saint-Hyacinthe, to wit: No. 3339.

ACHILLE BOULAIS, laborer, of Saint-Hilaire, district of Saint-Hyacinthe, in his quality of curator of Madam Anna Massé, widow of the late Achille Boulais, in his lifetime farmer of Saint Hilaire parish, of said district of Saint Hyacinthe, plaintiff; against ELIAS NOISEUX of Saint-Hilaire parish, district of Saint-Hyacinthe, defendant.

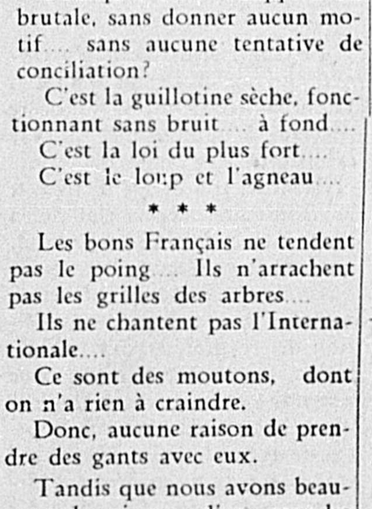
(*a*) An orchard land, containing an area of about twelve arpents and three quarters, known as being the number two hundred and fifteen (215) of the Southeast part of *lot* number two hundred and four (*Pt.* 204) — with house and other buildings there erected; such part of said lot number two hundred and four being bounded as follows: on Northwest by the part of same lot, the property of Jos. Marsan's heirs; on Southeast and Southwest sides by public road; on North-east side by the said lot number two hundred and fifteen (215).

(*b*) A land known under the number two hundred and fourteen, containing an area of eight arpents and one half.

(*c*) An orchard land, containing an area of about seven arpents and seven perches in width, running from the Northeast to the Southwest from the public road of "La Montagne" to join the Southwest line of lot number one hundred and ninety three, by a depth of three hundred and seventy seven feet, english measure, runing from Northwest to Southeast, being part of lots numbers hundred and ninety three hundred and ninety five, two hundred and ninety five, two hundred and ninety five, two hundred and two, two hundred and three and two hundred and sixteen (P. of lots Nos 193, 195, 202, 203 and 216), without building, and bounded as follows: on Northwest by that part of lots numbers 193, 195, 202 and 203 owned by Philippe Malo; on Southeast, by that part or the Southeast end of lots Nos 193, 195, 202, 203 and 216 owned by Henri Noiseux; on Northeast side by the said public road, and on Southwest side by Napoleon Larivee, owner of lot number 189.

To be sold at the door of Saint Hilaire church, on the FIFTEENTH day of JUNE next (1937), at TEN o'clock in the forenoon (Standard time).

OCTAVE AUCLAIRE,
Sheriff
Sheriff's Office,
Saint Hyacinthe, May 11th 1937.



"Rouille, disparais, va-t-en Pour toujours! Sultana me tient brillant Tous les jours!"

55F

Gardez votre poêle à l'abri de la rouille à l'aide de la

MINE À POÊLE SULTANA
Liquide ou Pâte

Marie écrit:

"Nous avons acheté un

POÊLE ÉLECTRIQUE

et mes talents culinaires ont fait des progrès étonnants!"



C'est ce qui a lieu en cuisinant par l'électricité et c'est ce que vous écrirez à vos amies à ce sujet. Car, si parfaite cuisinière que vous soyez, cuisiner par l'électricité perfectionnera votre talent. Cela vous procure une température uniforme, parfaite, rien qu'en pressant un commutateur; cela conserve toute la saveur et la valeur nutritive de chaque mêts. Les repas que vous préparerez seront beaucoup plus faciles à cuire et auront meilleur goût. Vous économiserez de l'argent appréciablement, sur vos dépenses ménagères, car l'électricité est la moins dispendieuse des sources de chaleur que vous puissiez employer. Renseignez-vous sur notre système de petit paiement comptant et des termes commodes.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendions les garder nettes.

Maurice Duplessis

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de *rouges* et de *bleus*..... Cessons nos luttes fratricides; unissons-nous!"

Honoré Mercier

85e ANNEE No. 14 — NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS — VENDREDI 28 MAI 1937

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef Harry Bernard

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada, $1.50 Etats-Unis, $2.00

VENDREDI 28 MAI 1937

Le problème des Sulpiciens

Et la solution trouvée par le gouvernement provincial.— Ce que la Compagnie de Saint-Sulpice a fait pour notre peuple.— Reconnaissance due.— Un geste d'Honoré Mercier répété par Maurice Duplessis.— L'histoire des biens des Jésuites.

En réglant comme il l'a fait le problème si épineux des Sulpiciens, le gouvernement d'Union nationale a eu un beau geste. Il tire d'une situation intenable une corporation religieuse parmi nos plus importantes; un groupe d'hommes qui a rendu à notre peuple des services qui ne se comptent pas, tant dans le domaine spirituel que dans celui de l'enseignement; une communauté dont l'histoire se confond avec celle du pays. La Compagnie de Saint-Sulpice, que fonda à Paris Monsieur Jean-Jacques Olier, en 1642, envoyait des missionnaires en Nouvelle-France dès 1657. Ces premiers apôtres étaient M. de Queylus, supérieur, MM. Gabriel Suart, Dominique Galinier et A. d'Alet. Depuis, ces Messieurs, comme on dit, n'ont pas cessé d'être à l'oeuvre. Ils ont donné successivement au Canada français des institutions aussi importantes que le Petit Séminaire ou Collège de Montréal, en 1757; le Grand séminaire, en 1840; le Séminaire de Philosophie, en 1876; l'Ecole Saint-Jean l'Evangéliste; le Collège canadien à Rome, en 1888; la bibliothèque de Saint-Sulpice. Ils dirigent à Montréal l'importante paroisse de Notre-Dame, paroisse-mère de la métropole, depuis leur arrivée au pays; celle de Saint-Jacques; celle d'Oka, dans le comté de Deux-Montagnes. Ils desservent en plus les maisons-mères de la Congrégation de Notre-Dame, des Soeurs de la Charité, des Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, des Petites Filles de Saint-Joseph. L'un d'eux, Dollier de Casson, a laissé le premier ouvrage synthétique d'histoire, sur la ville de Montréal.

* * *

La Compagnie de Saint-Sulpice posséda à certain moment des biens immenses au Canada. Le Roy de France lui avait fait don, lors de son établissement au pays, d'une grande partie de l'île de Montréal. Les territoires ainsi concédés, elle les céda à son tour en grande partie à d'autres groupes, religieux ou laïques, à mesure que se développa la ville de Montréal. Ce qui resta, elle le consacra peu à peu à la cause de l'enseignement, sous ses formes le plus élevées. Demeurée, malgré ses sacrifices et générosités, propriétaire de grands biens, surtout immeubles, la Compagnie se trouva en face de problèmes aigus d'administration, quand vint la dernière dépression financière. Ses obligations variées dépassaient de beaucoup le revenu des institutions relevant d'elle, dont l'objet est l'avancement intellectuel et spirituel du Canada français, et non des dividendes princiers. Nous n'avons pas besoin d'en dire davantage. Depuis quelques années, ces Messieurs sont donc confrontés par un problème dont personne ne pouvait entrevoir la solution, et le gouvernement décide de lui venir en aide. Il le fait au nom de la reconnaissance due par notre peuple aux Sulpiciens. Il laisse à ceux-ci leurs biens religieux, églises, édifices paroissiaux, maisons d'enseignement; il paie leurs dettes et prend à son compte les propriétés ou biens de commerce. Ces biens représentent un actif encore supérieur aux dettes de la Compagnie, mais leur valeur liquide est problématique pour l'instant. Le gouvernement est plus en mesure que la Compagnie d'attendre le retour au normal, et c'est pourquoi il offre de la soustraire à ses difficultés.

* * *

Comme l'a souligné en Chambre le premier ministre, M. Duplessis, le gouvernement d'aujourd'hui, gouvernement d'Union nationale, répète à l'endroit des Sulpiciens le geste de cet autre gouvernement d'Union nationale, celui d'Honoré Mercier, à l'endroit des Jésuites. On sait, ou on ne sait plus ce qu'était, au temps de Mercier, la question des biens des Jésuites. Au Canada depuis les premières années de la colonie, ceux-ci avaient vu leurs biens confisqués en 1800 par un bref du roi d'Angleterre George III, "en vertu de la conquête du Canada". En 1888, les Jésuites restaient toujours spoliés. Des tentatives de règlement avaient été faites à diverses époques, mais vainement. C'est alors que Mercier, premier ministre, s'empara du problème et lui trouva une solution. Au nom de la province, il offrit aux Jésuites une somme de $400.000., et la rétrocession des droits du gouvernement sur la commune de Laprairie. L'accord ne devait être définitif qu'après ratification du Saint-Siège. Les Jésuites acceptèrent. Après quelques difficultés de détail, le projet fut approuvé à Québec par les deux Chambres. M. Thomas Chapais, alors rédacteur au "Courrier du Canada" et adversaire de Mercier, ne put s'empêcher d'écrire en lui rendant justice: "Voilà une grande iniquité redressée, une grande spoliation réparée. La province de Québec devait faire cette réparation."

Il n'y a pas de doute que M. Chapais, encore vivant, aujourd'hui conseiller législatif, écrirait de la même encre pour féliciter M. Duplessis de sa généreuse intervention dans l'affaire de la Compagnie de Saint-Sulpice.

Harry BERNARD

MARIES A S. FRANCISCO

On nous écrit de New York, nous priant d'annoncer le mariage de M. Gérard Lavallée, autrefois de Saint-Hyacinthe, à Mlle Frances Sprague, le 27 octobre dernier, à San Francisco, Californie.

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

LE DR J.-B. RICHARD

Avec son article de la semaine dernière, le Dr J.-B. Richard, de Saint-Denis-sur-Richelieu, termine la publication de ses notes sur la rebellion de 1837 dans sa paroisse. Beaucoup de lecteurs regretteront que la fin soit venue aussi tôt. Les articles du Dr Richard ont en effet suscité un intérêt qui dépassa vite les limites de notre région. Ils ont jeté un jour nouveau sur une page assez mal connue de l'histoire nationale, mettant en lumière des noms que l'oubli entourait déjà, faisant revivre nombre de gens modestes qui furent à certain moment des héros, et dont le souvenir ne devait pas se perdre. Le travail que s'est imposé le Dr Richard est une contribution précieuse à la petite histoire, dont S.E. Mgr de Saint-Hyacinthe vient de rappeler l'importance en recommandant la fondation d'une Société d'Histoire Régionale dans son diocèse. Rappelons tout de suite que le Dr Richard est un des membres-directeurs de la nouvelle société, et que sa science éclairée de notre passé sera pour celle-ci d'un apport inappréciable. Le *Courier de Saint-Hyacinthe* est heureux et fier d'avoir pu contribuer à la diffusion des notes accumulées par le Dr Richard, au cours d'une longue vie de recherches. Il le félicite et remercie de sa collaboration.

POURQUOI PAS CETTE EXPOSITION?

Le *Bien public*, des Trois-Rivières, qui a secondé avec une ardeur d'apôtre l'abbé Albert Tessier, dans son mouvement de réveil trifluvien, signale avec joie la naissance de la *Société d'Histoire Régionale* de Saint-Hyacinthe, fondée le 12 mai. *Il convenait*, écrit son directeur, M. Raymond Douville, *qu'elle fût fondée en cette année du centième anniversaire des troubles de 1837, auxquels, à Saint-Hyacinthe plus qu'ailleurs, on s'intéresse activement.* Continuant, M. Douville soumet une idée nouvelle aux membres de la Société. Pourquoi, demande-t-il, n'organiseraient-ils pas une exposition publique de souvenirs se rapportant aux troubles de 1837, *car Saint-Hyacinthe doit posséder de vieilles choses ayant appartenu à ces héros qui, après cent ans, se présentent à nos esprits auréolés d'une gloire nouvelle.* L'idée a sûrement du bon et nous la passons à notre tour aux directeurs de la Société d'Histoire Régionale. Il serait relativement facile de réunir dans un local accessible au public, au Séminaire par exemple, des souvenirs recueillis à Saint-Hyacinthe même, à Saint-Denis ou à Saint-Charles: vieilles photographies des héros de 1837, de la maison Saint-Germain, des monuments Bourdages et Weir; lettres de patriotes et autres documents; fusils anciens, boulets de canons, meubles du temps.

VACUITE ET NULLITE

Le *Clairon* déclare n'avoir pas entendu parler de la loi agricole du gouvernement d'Union nationale, dont l'objet était de modifier graduellement, du tout au tout, l'agriculture de la province. Il avoue donc son ignorance politique et jusqu'à quel point il peut n'être pas à la page. Rappelons pour son bénéfice, et aussi celui de ses lecteurs, que le ministère de l'Agriculture a fait préparer, sous la surveillance immédiate de M. Albert Rioux, sous-ministre, un projet de loi des plus importants, touchant l'organisation agricole dans la province. A base de corporatisme, la loi eût mis une note absolument nouvelle dans notre législation. A la dernière minute, comme l'a d'ailleurs rappelé notre courriériste parlementaire, (voir numéro de la semaine dernière), il a été décidé que la loi de l'organisation agricole ne serait pas étudiée à la session de 1937. Cette décision fut prise à la demande des députés ruraux, à la suite de deux *caucus*. Il ne se fera donc rien à la session qui se termine. Quand le *Clairon*, qui appartient à M. T.-D. Bouchard, l'un des députés ruraux de la province, annonce qu'il n'a pas entendu parler de la loi agricole, il donne une nouvelle preuve de son peu de sérieux, de sa vacuité, de sa nullité.

LES INSTITUTRICES MIEUX PAYEES

Les institutrices rurales, si indignement traitées sous l'ancien régime, au point que certaines d'entre elles devaient faire dix mois d'enseignement par an, pour moins de $200., auront sûrement à se louer du gouvernement d'Union nationale. Celui-ci a en effet donné comme ligne de conduite aux Commissions scolaires de payer au moins $300., par an aux institutrices. Joignant l'action à la parole, il a augmenté les subsides annuels aux Commissions, en portant le chiffre de $665.000., à $1.000.000. Nous croyons comprendre que les Commissions scolaires devront augmenter le traitement des institutrices, dans les proportions voulues par le gouvernement, si elles veulent toucher elles-mêmes des subsides plus considérables. Voilà qui est de l'administration pratique et saine. Le gouvernement déboursera plus d'argent que dans le passé, mais cet argent fera le profit de quelqu'un. Si les institutrices ne s'enrichissent pas encore avec $300. l'an, elles trouveront néanmoins le moyen de vivre dans des conditions plus acceptables que dans le passé. Le régime imposé jadis aux jeunes filles qui se dévouaient à l'enseignement, était simplement odieux.

H.B.

LETTRE DE QUÉBEC

LA PROROGATION DES CHAMBRES A EU LIEU JEUDI.— M. DUMAINE ASSURE A LA PROVINCE QU'IL NE DEMISSIONNERA PAS COMME DEPUTE DE BAGOT.— IL N'EST PAS QUESTION NON PLUS DE LA DEMISSION DU DEPUTE D'ARTHABASKA, M. GAGNE.— ON RESSUSCITE L'OFFICE ET LE CONSEIL DU TOURISME.— MOTION HORS D'ORDRE DE M. T.-D. BOUCHARD.— LA NOUVELLE LOI SI IMPORTANTE DU SALAIRE MINIMUM.

Québec, 25.— La dernière fin de semaine a été très tranquille au Parlement. Celui-ci était tout à fait désert. Les députés ne sont revenus que mercredi. A l'heure où nous écrivons ces lignes il est impossible de dire si la session sera finie jeudi soir.

C'est une belle nique que l'on nous a faite la semaine dernière en ne prorogeant pas les Chambres. Cela dépend de la loi des tribunaux. Les membres du Conseil législatif n'ont pas voulu, on le sait, l'adopter en vitesse; ils ont demandé du temps pour réfléchir. On se demande maintenant ce qu'ils vont faire. Voudront-ils que l'adoption de cette législation soit différée à la prochaine session?

M. Dumaine ne démissionne pas

La semaine dernière, M. Cyrille Dumaine, en réponse à une remarque du premier ministre, a fait savoir qu'il n'entendait pas démissionner comme député de Bagot. On disait en effet que M. Dumaine se retirerait et que M. Adélard Godbout se présenterait à sa place. Le député de Bagot a dit qu'il ne se retirerait que lorsqu'il serait fatigué de la politique.

Mercredi, on a offert, au café du Parlement, un dîner d'Etat à lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada. Près de trois cents convives étaient présents.

La prorogation jeudi

Québec, 27.— Contrairement à l'attente générale les Chambres n'ont pas été prorogées mercredi. L'Assemblée législative avait cependant à peu près terminé son travail mercredi à 12 heures 45. La prorogation n'a eu lieu que jeudi. C'est la loi des tribunaux et le Conseil législatif qui ont amené ce retard.

Mercredi après-midi les députés n'ont tenu qu'une brève séance. Elle a cependant failli commencer avec une bagarre. Encore un peu et M. Candide Rochefort en venait aux prises avec M. Auguste Boyer. C'est M. Théophile Larochelle qui s'est interposé. Le député de Sainte-Marie était alors à traiter de la question du chômage au sujet de Montréal. Une remarque désobligeante du député de Châteauguay l'amena à lui offrir à le rencontrer.

L'incident a bien fini, toutefois.

M. Bouchard se défend

La loi des salaires raisonnables a été passé mercredi matin, sans beaucoup de discussion. Il y a eu seulement une prise de becs entre le premier ministre et le chef de l'opposition. M. Duplessis a accusé de nouveau M. Bouchard d'avoir cherché à empêcher l'application des conventions collectives à Saint-Hyacinthe. Le chef de l'Opposition a nié et s'est défendu.

Cette loi permet au lieutenant gouverneur en conseil d'instituer un Office des salaires raisonnables qui aura des pouvoirs assez étendus. L'Office pourra instituer des tribunaux de conciliation dans les endroits où il surviendra des différends.

Cette législation couvrira tous les cas non affectés déjà par la loi des conventions collectives. Toutefois, les colons, les cultivateurs et les domestiques dans les maisons privées ne tombent pas sous le coup de la loi du salaire minimum.

Employeurs et employés

En vertu de cette loi un employeur ne pourra pas destituer un employé pour ses activités syndicales. De plus il ne pourra pas le congédier pour le réengager à un salaire moindre, car il sera passible de poursuites. De plus l'employeur ne pourra pas vendre des actions de sa compagnie à son employé à moins d'y être autorisé par l'Office des salaires raisonnables.

La loi entrera en vigueur le 1er septembre prochain.

Loi du Tourisme

Auparavant on avait adopté la loi du tourisme qui ressuscite l'Office et le Conseil du tourisme qui avaient cessé d'exister à l'avènement du nouveau gouvernement. Les syndicats d'initiative sont constitués en fédération. L'Office aura le droit de subventionner les écoles de tourisme, soit les organisations qui donnent des cours pour les guides touristiques.

Lorsque cette loi est venue au Conseil dans l'après-midi M. Jacob Nicol en a profité pour protester contre le mauvais état des routes de la Province. Il a demandé au gouvernement de réparer ces routes au plus tôt et de les rendre sans poussière. M. Thomas Chapais a convenu que les routes étaient très mauvaises et il a ajouté que le ministre de la Voirie remédierait à cet état de choses.

A la séance du matin, M. J.-D. Gagné, député d'Arthabaska, a déclaré qu'il n'avait pas démissionné comme député et qu'il n'avait pas l'intention de le faire.

Motion hors d'ordre

M. Damien Bouchard avait une motion au feuilleton à ce sujet. Il demandait que le comité des privilèges et élections fût convoqué pour informer la Chambre au sujet de la démission de M. Gagné. M. Paul Sauvé, président de la Chambre, a déclaré formellement que le député d'Arthabaska ne lui avait en aucune façon fait tenir sa démission et il a déclaré la motion Bouchard hors d'ordre. Le député de Saint-Hyacinthe en a appelé de cette décision, mais elle a été maintenue par 50 à 10. C'est le dernier vote de la session.

Loi du salaire minimum

Québec, 27.— Le gouvernement Duplessis, après avoir édicté de nombreuses lois sociales en moins d'un an de son arrivée au pouvoir, a fait adopter, aujourd'hui, la plus importante loi ouvrière soumise à la Chambre depuis le pacte confédératif. Il s'agit de la création d'un Office des salaires raisonnables. Non seulement les ouvriers syndiqués seront adéquatement protégés, mais tous les ouvriers dans toutes les parties de la province. Afin d'éviter des frais aux ouvriers, les recours de plusieurs salariés contre un même employeur peuvent être cumulés dans une seule demande. Afin de hâter les procédures, la demande sera réputée matière sommaire et instruite comme telle.

La loi s'applique à tous les salariés qui ne se sont pas prévalus ou qui ne désirent pas ou ne peuvent pas se prévaloir de la loi relative aux salaires des ouvriers, une autre loi ouvrière édictée par le gouvernement au cours de la présente session.

Il est stipulé de plus, dans cette nouvelle loi: Dans tous les cas où il est démontré à l'Office, à sa satisfaction, qu'une association de salariés ne peuvent s'entendre avec une association d'employeurs ou avec un ou plusieurs employeurs contractant à titre personnel pour adopter une convention collective de travail en vertu de la dite loi relative aux salaires des ouvriers.

Tribunal d'arbitrage

L'article 3 décrète ce qui suit: "Un tribunal d'arbitrage en matière de salaires et de conditions raisonnables de travail est créé par la présente loi sous le nom de l'Office des salaires raisonnables".

Il peut avoir des bureaux dans toutes les parties de la province à la discrétion du ministre du Travail. Son bureau-chef sera situé à Québec. Il peut aussi organiser des comités de conciliation et déterminer, pour des périodes de temps qu'il fixe, des territoires qu'il désigne et quant à toutes catégories de salariés qu'il indique, des salaires et des heures de travail raisonnables.

Le travail des mineurs

L'office peut faire toutes les enquêtes autorisées par le lieutenant-gouverneur en conseil et lui soumettre ses conclusions et suggestions relativement au travail des mineurs âgés de moins de 18 ans.

Le comité de conciliation doit, dans le délai et l'endroit fixés par l'office, convoquer une conférence des salariés et des employeurs professionnels du métier, de l'industrie du commerce, de la profession ou de l'occupation visée, recevoir les représentations des intéressés en vue d'arriver à une entente entre eux pour détermination des conditions raisonnables de travail et faire rapport de ses conclusions à l'Office.

Il sera illégal de stipuler, dans une convention de travail, un salaire inférieur à celui qui sera fixé par une ordonnance. Le salarié a alors un recours pour le plein montant de ses salaires tels que fixés par l'ordonnance.

Clause importante

Tout employeur professionnel qui contracte avec un sous-entrepreneur, ou sous-traitant, directement ou par un intermédiaire, est soumis à l'ordonnance et notamment devient conjointement et solidairement responsable du paiement du salaire fixé par l'ordonnance.

Les employeurs seront tenus sous peine d'amende de tenir des registres où seront indiqués les noms, prénoms et résidence de chaque salarié à son emploi, sa qualification, la durée et la nature du travail régulier et supplémentaire de chaque jour ainsi que le salaire payé pour ce travail, avec mention du mode et de l'époque du paiement.

LISEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

NOS CAMPAGNES

STE-BRIGIDE

M. et Mme Ovila Lague de Farnham, chez M. Bernard Giguère.

—Mlle Rita Morrisseau, MM. Babe, Charles Morrisseau de Burlington, M. et Mme André Gagnon et leur fillette de Montréal, en visite chez M. Joseph Gagnon.

—Mlle Irène Boulais, chez son père, M. Pierre Boulais.

—M. Albert Ponton, chez sa mère, Mme Vve Edéas Ponton.

—M. et Mme Gaspard Pratte d'Ahuntsic et leur bébé, chez M. Origène Pratte.

—M. et Mme Napoléon Lamarre et leur famille de Saint-Alexandre, visitaient M. Edéas Monty.

—Mlle Marguerite Beaudoin, M. Emile Beaudoin de Saint-Jean, M. et Mme Louis Beaudoin de Ticondéroga, en visite chez le Dr W.C. Beaudoin.

—Mme Vve J. Larivière, M. Edmond Bisaillon et sa fillette de St-Jean, chez M. Louis Larivière.

—M. Arthème Clouâtre de passage à Montréal.

—M. Elzéar Goineau à Saint Jean.

—M. Joseph Gagnon en visite à Montréal.

—MM. L. Côté, J. Lussier, Xavier Brisson à Montréal, dimanche dernier.

—MM. Paul Boulais, Joseph Gamache, Armand Berger et Joseph Berger se rendaient à Saint-Alexandre pour assister aux funérailles de M. Amédée Boucher, récemment.

—Mme Henri Goineau et sa jeune fille Marie-Paule nous ont quittés pour aller demeurer à Farnham.

BILLETS À prix réduits -FÊTE DU ROI

MERCREDI 9 JUIN

BILLET SIMPLE plus UN QUART pour ALLER et RETOUR

Entre toutes stations au Canada.

ALLER: de mardi, 8 juin, à 2h. p.m., heure solaire, mercredi, 9 juin 1937.

RETOUR: Départ jusqu'à minuit, heure solaire, jeudi, 10 juin 1937.

Tous renseignements des agents.

CANADIEN NATIONAL
MÈNE PARTOUT, AU CANADA

ROUGEMONT

M. et Mme O. Rivet, et garde Lussier de Saint-Jean, de passage chez M. et Mme Georges Martel, dernièrement.

—On remarquait dernièrement chez M. et Mme E. Bessette: Mme Rémi Bessette, M. et Mme René Bessette, tous d'Iberville; M. Joseph Germain de Montréal en visite chez M. A. Gadbois, dimanche.

—Mlle Claire Tessier, de St-Césaire en promenade chez M. I. Brault, récemment.

—M. et Mme J. Castonguay d'Ontario écoulent quelques semaines chez M. et Mme T. Castonguay.

—Mme Nap. Giard a passé quelques jours à St-Marc, la semaine dernière.

—M. et Mme Charles-Henri Authier et leur fillette de Montréal ont passé le dimanche chez M. Gérard Authier.

—Mardi dernier a été béni le mariage de M. Roger Arès, fils de M. Anthime Arès avec Mlle Gabrielle Ostiguy, fille de M. et Mme Wilfrid Ostiguy.

———:-o-:———

North Stanbridge

M. et Mme Ovila Coupal sont les heureux parents d'une fillette baptisée sous les prénoms de Marie-Louise-Bibiane. Parrain et marraine: M. et Mme Orpha Coupal d'Henryville.

—MM. et Mmes Xiste Labonté, Sébastien Labonté, Aimé Roméo et Benoît Labonté se rendaient à Montréal, à la fin de la semaine.

—Mardi dernier les membres de l'A.C.J.C. de Bedford donnaient une agréable soirée à notre salle paroissiale. Le but de cette soirée était de donner un nouvel élan dans la langue française.

———:-o-:———

L'ANGE-GARDIEN

Le R. Frère Georges Courtemanche, O.M.I., d'Ottawa a passé une semaine chez son père M. I. Courtemanche.

—Mme Adélard Lapierre, Mlles Antoinette et Azilda Lapierre se rendaient à Saint-Hyacinthe samedi dernier.

—M. Léo Viens, de Beloeil était de passage à l'Ange-Gardien dimanche.

—M. et Mme Henriot Bienvenue, MM. Raynald et Raymond Bienvenue, Mlles Lucienne Bienvenue et Jeannette Barsalou se rendaient à Ste-Rosalie la semaine dernière.

—M. et Mme Léon Gauvin de Marieville, ont passé le dimanche chez M. Anthime Gauvin.

—M. et Mme Maurice Lanoue et M. et Mme Jos. Karl, leurs enfants Jeannine et Marguerite, de St-Albans, Vt., sont venus chez M. P.Z. Bertrand.

ACTON-VALE

Lundi soir, le Dr Philippe Adam, MM. Jean Lafond, André Dumont, Armand Gagnon, ont assisté à l'Amicale des anciens du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

—Mlle Aline Boisvert a passé la fin de semaine à Granby l'invitée de Mlle Marthe Hébert

—Mlle Anita Doré, G.M.G. en promenade chez Mlle C. Cartier.

—Dr et Mme E. Gauvin de Montréal, chez son frère M. Emile Gauvin.

—La famille Elzéar Beaudry de passage à Upton et Saint-Liboire dimanche dernier.

—Lundi, fête de Dollard il y a eu une démonstration patriotique par les élèves des Frères du Sacré-Coeur. Parade dans les rues de la ville par les cadets fanfare en tête. Des discours furent prononcés au kiosque et de retour au collège l'abbé Bouvier, curé, procéda à la bénédiction d'un drapeau.

———:-o-:———

N.-D. de Stanbridge

M. et Mme Rodolphe Archambault étaient de passage à Iberville lundi dernier à l'occasion du mariage de Mlle Jeanne Raymond avec M. Léo-Paul Bouchard.

—Dimanche le 16 courant, il y avait au couvent des Soeurs St-Joseph une exposition des ouvrages, dons des gens de la paroisse. Nous devons des félicitations à ces bonnes religieuses car c'était vraiment très intéressant.

—M. le curé Charbonneau, de St-Dominique, ancien curé de la paroisse, était parmi nous où il visitait l'exposition des ouvrages au couvent; Mme Baillargeon, sa ménagère l'accompagnait.

—M. et Mme Alcé Rocheleau de Bedford étaient en visite chez Mlles Dupont soeurs de Mme Rocheleau, récemment.

—Mlle Julia Wehr de Montréal était chez sa mère Mme C. Wehr, dimanche dernier.

—M. et Mme J.D. Berthiaume de Farnham, Mme Moise Lanoue de Montréal visitaient chez M. Joseph Lanoue ainsi que M. et Mme François Fontaine, récemment.

—M. et Mme Philias Gaudreau, leur fils, Bernard se rendaient à St-Paul d'Abbotsford visiter leur fille Jeanne, Mme Philibert Choinière dans le cours de la semaine dernière.

———:-o-:———

STE-SABINE

Mme François Vigeant a fêté son 101ème anniversaire. Malgré son grand âge elle est en bonne santé.

—M. et Mme Napoléon Tétrault font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Aurore-Thérèse. Parrain M. Arthur Boulanger, oncle de l'enfant et marraine, Mlle A. Leblanc, cousine. Porteuse: Mlle A. Boulanger.

—Vendredi dernier était chanté le service anniversaire de M. Amédée Bessette. On remarquait un grand nombre de parents et d'amis.

—Le 8 courant, M. Pierre Goyette de Sainte-Anne de Sabrevois conduisait à l'autel Mlle Maria Beurteau, fille de M. et Mme J.B. Beurteau; après la cérémonie religieuse l'heureux couple et les invités se rendaient chez M. J. Goyette de Sabrevois, mère du marié où un grand banquet les attendait; le soir, il y eut chez M. J.B. Beurteau une grande réception.

—Mmes A. Gravel, Ad. Barrière et A. Barsalou et Mlle N. Barrière de Farnham étaient à l'Ascension en visite chez M. P. Barrière

—Dimanche dernier M. et Mme Albert Rainville de Granby étaient en visite chez Mme F. L'Homme.

—MM. A. et S. Gervais d'Enosburg Fall étaient dimanche, en visite chez M. H. Gervais.

ST-PIE

M. Origène Couture disputa le championnat à M. H. Desnoyers mais celui-ci le défendit très bien et garda son titre. Il aura encore à défendre son titre contre M. Joseph Rodier dimanche le 6 juin.

—Mlle Bérangère Ménard était de passage chez son ami M. Arthur Paquette de l'Ange-Gardien.

—Mlle Annette Houle, M. Esdras Houle et ses enfants J.-Jacques et Mariette en visite chez M. Alfred St-Jacques de St-Pie.

—Mlle Yolande Desnoyers de St-Pie en visite chez son grand-père M. L.P. Houle de l'Ange-Gardien.

—M. et Mme Lucien Théberge ainsi que leur fillette Jacqueline de Roxton Falls de passage à St-Pie.

—Le 11 mai en l'église paroissiale de St-Pie avait lieu le service de M. Alexis Piché, époux d'Angélina Bélanger, décédé le 9 mai à l'âge de 75 ans.

—Le 13 mai en l'église paroissiale de St-Pie avait lieu le service de M. Willie Ménard fils de feu Ludger Ménard et d'Hermine Gauvin, décédé à l'hôpital St-Jean de Dieu à l'âge de 56 ans.

—Le 16 mai M. et Mme Ernest Gévry sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Gilles-Yvan Parrain M. Victor Marin; marraine, Mlle Gertrude Marin, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Origène Lachapelle (Laura Martin) sont les heureux parents d'un fils baptisé le 17 mai sous les prénoms de Joseph Germain Gilles Parrain M. Hormisdas Lachapelle; marraine, Mlle R. Lachapelle.

—M. et Mme Henri-Paul St-Pierre (Lucienne Foisy) sont les heureux parents d'un fils baptisé dimanche le 23 sous les prénoms de Joseph-Charles-Jean-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Charles St-Pierre, grand'parents de l'enfant.

Garde son emploi à 70 ans

Un peintre qui prend son Kruschen tous les jours

Combien de peintres en bâtiments peuvent continuer à travailler passé l'âge de 70 ans? En voici au moins un — et il ne recule même pas devant les travaux les plus harassants de son métier. Il nous écrit la lettre qui suit:

"Depuis un grand nombre d'années, j'ai l'habitude de prendre quelques grains de Sels Kruschen dans chaque tasse de thé que je bois. J'ai aujourd'hui plus de 70 ans, ayant vu le jour le 22 juillet 1864. Je suis peintre de mon métier et puis encore travailler. Je grimpe dans les échelles sans hésiter et puis me tenir sur les échafaudages suspendus le long des murs des hautes bâtisses. On me demande souvent à quoi je dois attribuer mon air de jeunesse, car c'est à peine si on me donne 50 ans. Ma réponse est toujours la même: je prends des Sels Kruschen régulièrement chaque jour." — J. S. A.

Kruschen est une combinaison de plusieurs sels minéraux qui aident à stimuler et régulariser le fonctionnement du foie, des reins et de l'appareil digestif. Ils assurent la propreté interne et contribuent à débarrasser le sang de ses impuretés.

———:-o-:———

Ste-Angèle-Monnoir

Mlle Cécile Boulais visitait ses parents à Farnham, la semaine dernière.

—MM. et Mmes Adélard et Aimé Lussier de Montréal en visite chez M. et Mme Hormisdas Lussier dimanche.

—Mlle Lucille Boudreault de passage à Montréal chez ses parents.

—Mlle Victorine Ginse d'Iberville en visite chez Mme O. Ostiguy et autres, mercredi dernier.

—Mlles Marthe et Gabrielle Sansoucy de Montréal, Mlle Lucille Sansoucy de Richelieu en visite chez Mme Aldège Sicard.

—Mlle Jeannette Dubuc se rendait chez ses parents et amies de Farnham en fin de semaine.

—M. Georges Cadieux de Cowansville, de passage à Ste-Angèle mercredi dernier.

—MM. Adélard Brasseur et Achille de passage à Montréal jeudi dernier.

—Mme Arthur Boulais visitait ses parents à Montréal la semaine dernière.

—MM. et Mmes Lépine et Georges Chabot de Montréal, chez Mme Narcisse Chabot.

contre Meurtrissures

Il n'y a rien pour égaler le Minard. Il "maîtrise". Antiseptique, apaisant, cicatrisant.

Soulage rapidement!

LINIMENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE Dow BIÈRE OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 147 ANS

DBIF

Les beaux jours sont arrivés

Notre magasin vous suggère pour le printemps les derniers modèles, les coupes les plus nouvelles

Voyez, avant d'acheter ailleurs, notre assortiment de complets et paletots

Complets à devant simple ou croisé, paletots à manches ordinaires ou *raglan*.

Tout ce qui entre dans la garde-robe d'un homme ou d'un garçonnet.

Paletots à partir de $7.50 Complets à partir de $9.95

Chapeaux et casquettes, chemises, cravates, gants, etc.

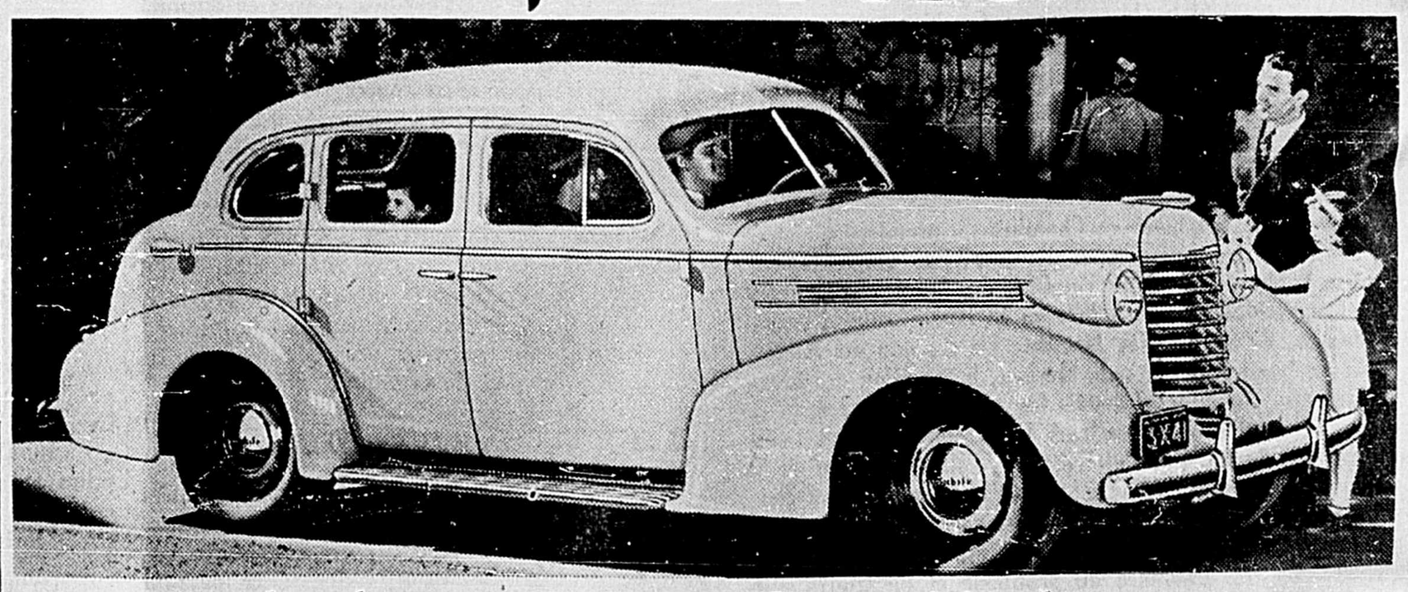
Qui achète bien achète à la

MAISON ADOLPHE



211, RUE CASCADES
Tél. 405j
SAINT-HYACINTHE

Moderne ...OUI, TOUT À FAIT



et c'est la plus grande valeur Oldsmobile depuis 40 ans

SEUL OLDSMOBILE est doté de cette élégance de ligne qui le distingue et le met en avance d'une année. Oldsmobile est d'ailleurs le seul à vous donner TOUT ce qu'il y a de moderne et de beau à de si bas prix. Oldsmobile est une plus grosse voiture, avec des intérieurs spacieux et luxueux. C'est aussi une voiture plus sûre, grâce à la nouvelle carrosserie Fisher monacier à toit-tourelle . . . à la glace de sécurité dans toutes les fenêtres . . . aux freins super-hydrauliques. Et c'est également une voiture dont le roulement est plus confortable, grâce aux roues à genou mécanique — aux deux stabilisateurs de marche — et à la direction centralisée. Vous serez émerveillé des faibles frais de fonctionnement et d'entretien d'Oldsmobile. Venez aujourd'hui faire l'essai d'un nouveau six de 95 c.v. ou d'un huit de 110 c.v. . . . ils sont épatants.

Renseignez-vous sur les légers paiements mensuels du mode General Motors de paiements à termes. O-117BF

OLDSMOBILE 1937

PRIX DEPUIS $1065 (Coupé sport 6 cyl. avec strapontins) Livré à l'usine, Oshawa, Ont. Taxes du gouvernement licence et fret à coût additionnel. (Prix sujets à changer sans avis). Il y a aussi des modèles 8 cylindres

JETTÉ AUTOMOBILE LTÉE
FRS JETTÉ, GÉRANT
55, RUE SAINT-FRANÇOIS TÉL. 546 SAINT-HYACINTHE

MADAME, VOTRE BEAUTÉ!

LA COIFFURE DE L'ÉTÉ DOIT ÊTRE AUSSI ÉLÉGANTE QUE FRAÎCHE

Le front, le cou et les oreilles seront dégagés, pour donner une impression de fraîcheur.— De belles vagues sur le côté de la tête.— Coiffure appropriée pour les excursions estivales, les activités sportives.

Avec les beaux jours qui reviennent, il y a une tendance à ce que la coiffure de ces dames connaisse des changements, voulus surtout par la température plus chaude. Il semble admis que les coiffures longues n'auront guère de vogue dans les mois qui suivront. L'expérience prouve, une fois les chaleurs arrivées, que la demande est aux coiffures relevées, dégageant le cou, donnant l'impression de la fraîcheur. Il n'est pas nécessairement besoin d'avoir les cheveux courts pour profiter des avantages d'une telle coiffure. Naturellement, nombre de femmes qui ont eu la patience d'attendre de longs mois pour laisser allonger leur chevelure, de façon à pouvoir s'accommoder des modes du jour, ne verraient pas d'un bon oeil l'obligation de faire couper de nouveau leurs cheveux. Comme question de fait, les cheveux longs peuvent être utilisés avec avantage dans les coiffures d'été. De belles vagues peuvent être faites sur le côté de la tête, le front est dégagé, de même que les oreilles et le cou. Il en résulte une apparence de fraîcheur et de confort que toutes les dames apprécieront. Une coiffure de ce genre est des plus appropriées pour les excursions estivales, les sports, les activités diverses de madame, tant à la ville qu'à la campagne. Elle n'a rien d'exagéré, ne tire pas l'oeil, et suggère néanmoins les soins attentifs de la coiffeuse. Cette coiffure a cet autre avantage de se disposer rapidement, ce qui est encore un avantage pendant les chaleurs. Aucune femme, et c'est logique, ne se plaît à passer de longs moments dans l'antichambre de la coiffeuse, puis à sa chaise et sous le séchoir, quand il fait un temps écrasant. A l'idée de beauté de la chevelure, en été, doit s'ajouter celle de la rapidité, condition de confort. Les femmes veulent avoir une belle tête, ce en quoi elles ont parfaitement raison. On ne doit pas les blâmer, d'autre part, si elles tiennent à ce que leur chevelure leur cause le moins d'ennuis possible. Consultez votre coiffeuse sur les modes d'été, applicables à la coiffure. Vous y trouverez de toutes façons, mesdames, votre avantage.

—:-o-:—

L'ART DE BIEN SE POUDRER

Il n'est pas aussi simple qu'on pense de se poudrer avec l'art désiré.— Les soins à donner à la peau, avant d'appliquer la poudre de riz.

Se poudrer si bien que le teint paraisse lisse et mat toute une journée, que la poudre tienne sans être visible, qu'elle ne fasse pas "plaques", que les non-initiés (les hommes bien entendu) jureraient que vous ne savez même pas ce que c'est que la poudre, ce n'est pas du tout si simple que vous le pensez. Il importe d'abord de faire vos grands soins le soir, avant de vous coucher, le démaquillage complet suivi d'un tapotement avec une crème nourrissante que vous enlèverez avec une lotion astringente. Le matin, votre peau sera fraîche, reposée. Vous n'aurez qu'à mettre sur votre visage et sur votre cou une crème ou une huile que vous garderez une quinzaine de minutes — pendant la durée de votre bain si vous voulez. Vous l'enlèverez soit avec une serviette trempée dans de l'eau chaude, soit avec de l'eau et un savon doux. Vous passerez ensuite sur votre visage et sur votre cou— car il faut donner au cou les mêmes soins qu'au visage — un tampon de coton imbibé d'un tonique ou d'un lait de beauté. Laissez pénétrer cette lotion pendant quelques minutes, et ce n'est que quand votre peau sera absolument sèche que vous mettrez la base de poudre. Le fond de teint liquide à peine teinté donne les plus jolis résultats. Mettez-en par touches: sur le front, sur le nez, sur les joues et sur le menton — pas de fond de teint sur le cou. Attendez de nouveau quelques secondes; vous voyez, il faut beaucoup de patience pour se poudrer.

Le rouge à lèvres et son emploi chez la femme élégante

L'art du maquillage suppose certaines connaissances.— Comment choisir les rouges à lèvres, et comment les appliquer.— Il faut chercher toujours l'impression de la beauté naturelle.

Une jolie bouche, des lèvres bien faites sont l'attrait le plus gracieux et le plus charmant de la femme. Son sourire tour à tour tendre, moqueur, ironique, accueillant, dédaigneux, triste, langoureux est une adroite mimique dont elle joue à merveille pour notre grand dam ou agrément.

Il est si agréable de regarder se mouvoir de belles lèvres bien ourlées, finement dessinées et délicatement colorées. Peu de femmes malheureusement savent s'avantager ou corriger les défauts de la nature. Il en est qui pour attirer et retenir l'attention poussent à l'extrême un maquillage qui gagnerait à être plus discret et en accord avec l'ensemble du visage.

La forme et la couleur des lèvres diffèrent suivant les types. Charnues et fortement colorées ou fines et délicatement carminées.

Depuis les temps les plus reculés les femmes font usage des pommades pour les lèvres. Elles utilisaient pour les colorer le vermillon et la poudre de Tyr. La lonoline, si employée de nos jours à cette fabrication, surtout en Amérique, était à la base des compositions à Athènes et Rome.

La graisse d'oie et le suc de pomme de reinette étaient d'un emploi fréquent à l'époque de la Renaissance et avaient la réputation de préserver des gerçures, d'assouplir et de rehausser l'éclat des lèvres. Plus tard, le carmin donna plus d'éclat aux pommades et on utilisa la cire d'abeille sous le nom de "Cérat d'Amour". Ensuite on introduira des grains de raisin noir pour colorer les pommades, d'où le nom de "Raisin", pour lèvres que l'on employait au début du siècle actuel. Quand vint le temps de l'électricité, on dût remanier complètement la fabrication et surtout la coloration du rouge à lèvres. Le raisin devient en effet violet aux lumières. C'est à cette époque que les rouges électriques firent leur apparition: ils gardent aux lumières leurs teintes exactes et vives.

Un maquillage bien fait doit être harmonieux et donner l'impression de la beauté naturelle. Les femmes ont tendance à standardiser la forme des lèvres, elles voudraient ressembler à telle ou telle vedette et se font la bouche en conséquence sans tenir compte de leur type personnel. Elles ont tort, grandement tort.

Les hommes qui ont l'instinct de la beauté féminine réprouvent ces maquillages violents et excentriques. J'en ai entendu plus d'un blâmer par exemple, une femme aux fortes lèvres d'accentuer encore ce défaut d'esthétique au lieu de s'efforcer d'y remédier. Les belles lèvres naturellement rouges sont l'apanage de la première jeunesse. Le sang circule vif et chaud dans les muqueuses fines et délicates et leur donne cette carnation si enviée des coquettes qui désirent se rajeunir.

Parmi tous les rouges répandus sur le marché, il en est d'excellents, de bons, de moins bons et de médiocres. Le meilleur des crayons sera toujours celui qui risquera peu de vous donner boutons et gerçues. Vous savez combien les muqueuses labiales sont fragiles et demandent des soins attentifs.

Pour avoir du charme

Il faut que votre coiffure vous embellisse. Ne pas savoir arranger ses cheveux de manière harmonieuse équivaut à ne pas savoir grouper les fleurs d'un bouquet. Avec un peu d'attention, vous pouvez tirer un heureux parti de vos cheveux.

Il n'y a pas lieu de chercher à suivre de trop près telle ou telle directive.

Tenez surtout à mettre en valeur telle perfection de votre visage ou la forme de votre tête; étudiez-la pour en dissimuler les défauts.

Cherchez vous-même. Cherchez avec votre coiffeuse. Ne vous découragez pas la première fois.

Il est, actuellement, une règle générale dont on ne doit pas s'écarter: c'est le mouvement dégageant les oreilles. Il ne semble pas qu'une femme puisse désormais avoir les cheveux tombants.

Ne manquez pas d'adopter cette mode. Elle est rajeunissante, infiniment seyante à tous les visages, et tellement nette.



La première à Saint-Hyacinthe

Si à donner la coiffure PERMANENTE vous invite à lui donner votre prochain rendez-vous

Que ce soit pour un permanent ou tout autre genre d'ouvrage téléphonez à **561** au

SALON LIONEL

Mme L. Tétrault **208, rue Cascades**

NOUS GARANTISSONS NOTRE TRAVAIL



Cordiale invitation

aux dames et demoiselles

— au —

SALON DE COIFFURE LE PLUS MODERNE À SAINT-HYACINTHE

PERMANENTS DE TOUS GENRES

AVEC OU SANS ÉLECTRICITÉ

Massage — Shampoing — Manicure

Traitements de beauté

◆

Au PETIT PARIS

181, RUE CASCADES :-: Tél. 28



Le salon chic de S.-Hyacinthe

●

TOUS GENRES DE COIFFURES

◆

PERMANENTS

ACME

SANS FILS

●

AU

Salon Anna

Mlle ANNA DAGENAIS

Tél. 725

62½, rue Ste-Anne

SAINT-HYACINTHE



Pour tout genre de coiffure il n'y a qu'un endroit:

Au **Salon Saint-Hyacinthe**

Madame Rose Senécal

236, RUE CASCADES **Tél. 778 j**

Que ce soit pour :

PERMANENT AVEC OU SANS ELECTRICITÉ
ONDULATION À L'EAU
MARCEL - KOMOL - MASSAGE - MANICURE
SHAMPOING
TRAITEMENTS À L'HUILE et du CUIR CHEVELU

NOTRE OUVRAGE EST GARANTI



UN PERMANENT EST NÉCESSAIRE À QUI VEUT ÊTRE ÉLÉGANTE

LES frisettes croquignole et ondulation lisse sur le sommet de la tête assurent des mois de confort et d'élégance.

Notre spécialité :

Permanent "NOMA" sans machine

▼

CHEZ RACHEL

Mlle RACHEL HÉBERT, prop.

26, RUE CASCADES

POUR RENDEZ-VOUS : **Tél. 521**

Mesdames, pourquoi ne pas employer des produits de beauté fabriqués à Saint-Hyacinthe ?

LIGNE COMPLÈTE DE COSMÉTIQUES

Tre-Chic

POUDRES DE RIZ
ROUGES À LÈVRES
POLIS À ONGLES
PARFUMS
FARDS
LIQUIFYING CREAM
COLD CREAM
VANISHING CREAM
TISSUE CREAM
SHAMPOOS



Tous produits manufacturés par

HUMP HAIRPIN

•MANUFACTURING CO., OF CANADA, LTD.•

ST. HYACINTHE • • • • QUEBEC

Les épingles à cheveux
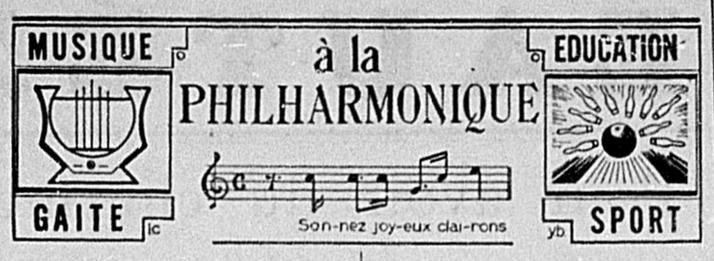


CHIC et **CAMEO**

s'imposent au fini de votre chevelure

Epingles à cheveux de tous genres

BOB PINS — CLIP-PER-ETTES

Teintes : noir ou brun



Mercredi, 12 mai dernier, j'assistais, comme spectateur, à la démonstration militaire qui eut lieu sur la Place Hôtel de Ville, à l'occasion du Couronnement de Sa Majesté le Roi George VI. Tous les corps militaires y étaient représentés. On profita de l'occasion pour décerner à quelques militaires du Régiment de St-Hyacinthe, la médaille de bon et long service. Je fus des plus enthousiasmés lorsque l'on fit l'appel des sous-officiers et soldats qui devaient être décorés. Savez-vous pourquoi? Non!.... Bien, sur les 9 médaillés, 8 étaient des membres de la fanfare de ce Régiment, c'est-à-dire, La Société Philharmonique.

J'étais orgueilleux de notre fanfare et avec raison, car c'est un honneur qui rejaillit sur elle et qui prouve que nos membres font, non seulement de bons musiciens mais aussi de bons soldats. Les décorations furent décernées aux musiciens suivants: les sergents Gaston Lemoine et Georges Turcotte, les soldats Mandus Bienvenue, J.-Ernest Lemoine, Valmore Chaput, Victor Lapierre, Ludger St-Amand et J.-Athanase Blouin. Sincères félicitations à ces vaillants soldats de l'honneur qui leur échoit, honneur qu'ils ont bien mérité par leur long et bon service.

Festival des Fanfares.— Le 16 courant eut lieu à l'Hôtel Queens, Montréal, l'assemblée du bureau de direction de l'Association des Fanfares Amateurs de la province de Québec. Notre fanfare était représentée par son président et son secrétaire, MM. Mandus Bienvenue et Adrien Ringuet. Plusieurs questions concernant l'organisation du prochain festival furent discutées. Le festival aura lieu à Sherbrooke le 1 août. Les présidents de la Philharmonique et de l'Harmonie de Drummondville ont suggéré d'ajouter un certain article au programme, lequel fera honneur à tous les Maskoutains. Cet article fut accepté par la direction à la condition que l'organisation du Centenaire de la Cité de Sherbrooke ne s'y oppose pas. Je vous en parlerai dès que j'aurai reçu des nouvelles à ce sujet, de l'organisateur en chef des fêtes de Sherbrooke, M. Léon Trépanier.

PITOU

—:-o-:—

Ste-Cécile de Milton

Mlle Marie-Ange Desmarais et M. Armand Côté, de Granby, ont passé le dimanche chez M. et Mme Alfred Desmarais.

—MM. Adrien et Lucien Harnois étaient de passage à St-Valérien dimanche.

—M. et Mme Armand Bachand, M. et Mme Arthur Deslandes et leur fillette Lise, ont visité M. et Mme Emile Bachand.

—Mlle Rita Bachand nous a quittés pour passer une partie de l'été à Brigham.

—M. et Mme Lucien Couture sont allés à Montréal la semaine dernière.

LA VISITE DU LAC ST-JEAN

Le service des voyageurs du Canadien National annonce que des arrangements ont été conclus avec l'Association du Tourisme du Lac Saint-Jean-Saguenay pour faciliter aux touristes la visite détaillée de cette belle région de la province de Québec, au cours de l'été.

Après un voyage intéressant par train du Canadien National qui le conduira à Hébertville ou à Chicoutimi le touriste montera dans une automobile. Accompagné d'un guide il visitera les endroits intéressants et pittoresques de cette région tels que Dolbeau, la Trappe de Mistassini, la réserve des Indiens de Pointe Bleue, Péribonka "le pays de Maria Chapdelaine", Ile Maligne, River Bend, les pulperies et les pouvoirs hydro-électriques de la région, Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Arvida, Port Alfred, Chicoutimi, etc.

Le prix de la tournée qui dure de un à trois jours comprend le coût de l'automobile, les repas et le coucher. Un tarif spécial est consenti aux groupes de 25 personnes ou plus.

IBERVILLE

Dimanche le 23 mai, notre paroisse était en liesse à l'occasion de la première messe de l'un de ses enfants, M. l'abbé Normand Guillet fils de M. et Mme Joseph Guillet ordonné la veille par Son Excellence Mgr Decelles dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

Le sermon de circonstance fut donné par M. le chanoine Archambault, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe. L'orateur sacré chanta les gloires du sacerdoce et les qualités extraordinaires que doit avoir celui que Dieu a privilégié pour l'exécution d'une oeuvre qui surpasse celle des anges.

—Le Cercle Dramatique d'Iberville, donnait une soirée des plus réussie lundi soir, à l'occasion de la fête de Dollard, patron de notre jeunesse. Le programme a fait revivre notre héros national dont le patriotisme servira toujours d'exemple au peuple français du Canada.

—:-o-:—

Stanbridge Station

MM. René Campbell, C. McRoy sont les heureux gagnants de la course de six heures, tenue à Bedford mercredi le 12 mai, fête du couronnement, en apportant une avance d'un mille et quart sur leurs adversaires. MM. Campbell et McRoy se dévouèrent courageusement en parcourant une distance de 67 milles en 6 heures. Maintenant ils sont champions des comtés Brome-Missisquoi.

—M. Théophile Hénault de Montréal passe une quinzaine chez son frère, M. Narcisse Hénault.

—M. et Mme Léopold Gadoury de Saint-Jean en visite parmi nous, dimanche dernier.

—M. et Mme Arthur Viens de St-Albans rendaient visite à M. et Mme J.-Bte Duchesneau dans le cours de la semaine dernière.

—Mme M. Piché de Granby chez sa mère Mme A. Gaudreau récemment.

—M. Félix Moreau s'est rendu acquéreur d'une propriété dans le village.

—Il nous fait plaisir de saluer l'arrivée parmi nous de Mlle Georgette Duchesneau.

—Mme Philippe Campbell est revenue chez elle après avoir passé trois semaines à New Bedford, chez son frère et chez sa fille, Gertrude, partie actuellement pour New Bedford.

—Plusieurs de nos vieillards ont reçu avec joie la pension de vieillesse, ce qui leur permettra de rencontrer leurs obligations et fera entrer à leur foyer plus de bien-être et de confort.

—Mme J.-Bte Duchesneau est allée à Farnham la semaine dernière à l'occasion de la communion solennelle de son fils, Denis.

LA PRIÈRE DES...

(suite de la 2e page)

Le chrétien attend cette heure avec toute la foi que donne deux mille ans d'expérience.

Et notre Sainte nationale bénéficiera de tout ce qu'on nous refuse aujourd'hui pour elle.

* * *

Pauvre petite Jeanne!....

Elle qui ne pouvait pas voir un soldat français blessé sans que son sang ne fasse qu'un tour.... Avouez qu'elle ne méritait pas cela....?

Elle voit, aujourd'hui, son culte brimé.... les poings tendus ... la haine sur les visages.... la tristesse au fond des coeurs qui la chérissaient le plus.... la pagaye fatale et préméditée, à l'occasion même de sa fête....

Et c'est autrement grave que la guerre de Cent Ans, car c'est Français contre Français....

* * *

Alors, qu'elle recommence ce qu'elle fit jadis....

Qu'elle "remette ça...." comme disaient les poilus.

Qu'elle entende la prière fervente, mais douloureuse qui, de toutes les maisons encore chrétiennes, monte vers elle, en ce jour de sa fête....

C'est la prière des proscrits..

Et, qu'une fois de plus, elle et sainte Odile, et toutes nos valeurs spirituelles, arrachent la France à tant d'abîmes ouverts, de tous les côtés, sous ses pas....

Pierre L'ERMITE

ST-JEAN-BAPTISTE

Le cercle des Fermières tenait sa première séance jeudi, le 13 mai. M. l'aumônier présidait conjointement avec Mme Albert Morier, présidente du cercle.

Outre une conférence par M. l'agronome Roy, il y eut rapport de l'inauguration du cercle par Mme J.B. Desnoyers et travaux par Mme F.X. Blanchard Mlles Marie-Paule Guertin et Lucille Chabot.

—Notre chorale s'est classée première de la série paroissiale et seconde sur l'ensemble, lors du concours de chant grégorien tenu à Saint-Hyacinthe, le 16 mai. Nos chanteurs étaient MM. R.E. Guertin, Fabien Lussier, Arsène Senécal, Gabriel Désautels, Lorenzo Robert, Roland Guertin et Michel Hamel.

—La dernière réunion d'Action catholique tenait ses assises au couvent, vendredi soir, le 21 mai. Pour couronner dignement nos activités 1936-37, l'assistance s'était rendue plus nombreuse et le programme artistique marquait un charme supérieur.

Voici le sommaire:

1.—Chant: "Le ralliement"
2.—Prière, par M. l'aumônier.
3.—Compte-rendu de la réunion précédente, par Mlle Berthe Bellemare.
4.—Poésie: "Le village natal", de B. Lamontagne, par Mlle Françoise Saint-Onge.
5.—Chant: "Je veux la lune", par un groupe de petites.
6.—Leçon de catéchisme sur "La justice" par M. l'aumônier
7.—Chant: "Nous voulons Dieu".
8.—Poésie: "Chantons" de B. Lamontagne, par Mlle Thérèse Saint-Jean.
9.—Etude sur "Le travail", par Mlle J. Ouellet.
10.—Explication de l'évangile: "La semence" par Mlle Berthe Bellemare.
11.—Chant: "Le semeur" par le choeur du pensionnat.
12.—Causerie sur "L'esprit de charité", par Mlle Marguerite Chabot.
13.—Boîte aux questions.
14.—Chant: O Canada!

—Nous tenons à remercier les religieuses de la Présentation de Marie qui nous ont si bienveillamment fourni le local pour ces réunions et nous ont offert les partitions artistiques rehaussant si bien nos programmes.

BEDFORD

Accourez à Bedford, dimanche après-midi, 23 mai, au ralliement organisé par les comités régional et paroissiaux de la langue française.

Prendront la parole notamment, le président de la Société du Parler Français au Canada, le recteur de l'Université Laval, le président du deuxième Congrès de la Langue française, Mgr Camille Roy, le tribun connu. M. L.P. Deslongchamps et Me Adélard Leduc, orateur puissant.

Le soir: concert de chants canadiens, danses en costumes, comédie, etc., à la salle Victoria.

Une grande animation règne au sein des comités paroissiaux et tout incite à croire que la journée française du 23 mai, à Bedford, laissera dans la mémoire de tous un souvenir durable.

Comme le disait Honoré Mercier: "Cessons nos luttes fratricides", pour communier aux mêmes aspirattions dans un hommage de fidélité et d'amour à sa majesté la langue française.

—:-o-:—

STE-ANGÈLE

En visite chez Mme Uldarie Fontaine récemment: MM. et Mmes Oscar Surprenant, Emile Surprenant, Elisée Chicoine tous d'Iberville.

—De passage dimanche dernier chez M. Eugène Gadbois: M. et Mme Georges Gadbois, Marie et Thérèse Gadbois, M. et Mme Longpré de Montréal.

—M. le chanoine Laroche, était au presbytère ces jours derniers.

—M. J. Tarte, gérant de la Compagnie d'assurance Excelsior Life ainsi que M. Germain Davignon d'Iberville de passage dans notre localité récemment

—Mardi dernier avait lieu l'inhumation de M. Ernest Rainville décédé en février dernier. Plusieurs parents et amis étaient présents.



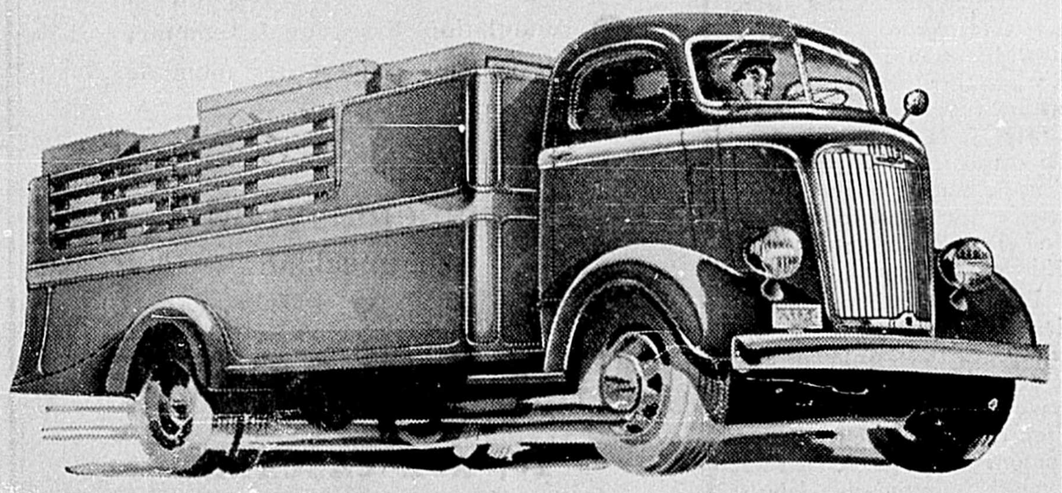
—Si ma femme reste veuve, ma famille profitera de mes biens; mais si elle convole, qui m'assure que mes enfants continueront d'en jouir? . . .

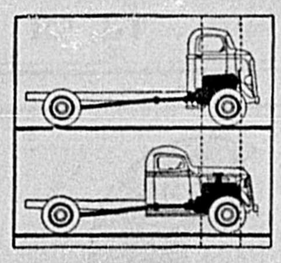
—Notre société, Monsieur! Achetez-leur des rentes viagères garanties: elles sont incessibles et insaisissables; ils jouiront donc de vos épargnes le reste de leurs jours.

⚜ CAISSE ⚜
NATIONALE
D'ECONOMIE

55 ouest, rue S.-Jacques
Montréal — HArbour 3291

LES CAMIONS
CHEVROLET
A CONTRÔLE AVANCÉ
vous offrent
4 GRANDS AVANTAGES





Chevrolet offre des modèles à contrôle avancé pour compléter le plus grand assortiment de camions dans le domaine des bas prix. Voyez votre dépositaire local pour vous procurer des renseignements précieux, les spécifications et les prix. Ses connaissances en font un conseiller compétent pour l'achat de votre nouveau camion.

1 PLUS GROSSES CHARGES PAYANTES. Il n'y a qu'à changer la distribution du poids, de manière à faire porter une plus grande partie de la charge payante sur l'essieu avant.

2 PLUS FAIBLE LONGUEUR et construction plus compacte en réduisant la distance d'espace "perdu" entre l'arrière de la cabine et le pare-choc avant. Cela augmente l'espace profitable. La nature compacte, disons-le en passant, est importante lorsque la longueur du véhicule est restreinte par la loi.

3 FACILITÉ DE CONDUITE. Cela résulte du fait que ce genre de construction permet l'usage d'empattements plus courts par rapport à la longueur de la carrosserie. Le "cercle de virage" est plus petit.

4 NOUVELLE APPARENCE . . . un produit du plus récent dessin dans les véhicules de transport . . . joue le rôle de publicité ambulante pour votre commerce.

CT-57BF

RENSEIGNEZ-VOUS CHEZ VOTRE PLUS PROCHE DÉPOSITAIRE

Un thé vert sans égal
THÉ VERT
"SALADA"
523F



IL Y A DES PNEUS GOODYEAR POUR CONVENIR À TOUS AUTOS, CHEMINS, CHARGES ET VITESSES

● Nul propriétaire d'auto, de camion ou de remorque ne peut décrire un besoin de pneus auquel nous ne puissions répondre. C'est parce que nous sommes dépositaires Goodyear—quartiers généraux des pneus.

Goodyear fabrique toute sorte de pneu dont un conducteur puisse avoir besoin —à prix économiques. Les pneus Goodyear conviennent à toute marque d'auto, à toute route, charge et vitesse.

Des pneus *appropriés* sur vos jantes—appropriés à vos besoins et de qualité appropriée—peuvent vous épargner beaucoup d'argent. Laissez-nous vous installer des Goodyears maintenant. Vous goûterez ensuite un plus grand confort de roulement, de plus doux démarrages, des arrêts moins dommageables pour les freins et un plus grand millage à meilleur marché. Venez aujourd'hui.

GOODYEAR

A. GRÉGOIRE
124, RUE CONCORDE — — TÉL. 392
SAINT-HYACINTHE

LES SPORTS

Young Sonnenberg vainqueur de Jones

LES PROCHAINS COMBATS DE LUTTE A S.-HYA.

L'Allemand Von Zuppe rencontrera Trudeau, de Montréal. —Un combat qui promet des émotions.— Kid Lyons de nouveau au programme, contre le scientifique Roland Brousseau.

ET LES AUTRES

Le promoteur Eze Duranceau présentera samedi soir prochain, à l'Arsenal de la rue Laframboise, un des meilleurs programmes de lutte encore vus à Saint-Hyacinthe. La rencontre principale se fera entre le comte Otto Von Zuppe, Allemand de naissance, une des plus grandes attractions des arènes américaines, récemment arrivé des Etats-Unis, et



Le comte OTTO VON ZUPPE, le redoutable lutteur allemand que les amateurs de Saint-Hyacinthe verront à l'oeuvre samedi soir, à l'Arsenal.

Jacques Trudeau, de Montréal. En plus d'être un brillant lutteur, le Comte a figuré dans plusieurs films de cinéma. Jacques Trudeau, un dur lutteur, disposé à ne pas s'en laisser imposer, aura donc à faire face à un antagoniste dont les talents sont reconnus et qui joint à ses moyens une brutalité qui lui valut d'être chassé de l'Australie et d'être déqualifié dans un combat livré à Montréal.

Kid Lyons, champion de Saint-Hyacinthe, fera les frais de la semi-finale contre Roland Brousseau, le scientifique lutteur de Montréal.

Dans les 30 minutes, John Carochia, ex-champion de la province, qui livra un si intéressant combat récemment contre Eddy Ben Jackson, rencontrera Marcel Ouimet, lutteur de Sainte-Rosalie. Ces deux hommes ne manqueront pas d'intéresser par leur tenue, qui n'a jamais rien de brutal.

La rencontre préliminaire se fera entre Kid Langlois et Young Marquette, qui semble s'être spécialisé lui aussi dans le combat déloyal.

———:-o-:———

GRANBY A BATTU SOREL PAR 4-3 LUNDI DERNIER

Sorel perd l'occasion d'augmenter sa marge, à la tête de la Ligue Provinciale.— Granby rebondit après avoir frisé de près la défaite.

Granby, 25.— Le Sorel a perdu une belle chance d'augmenter sa marge à la tête de la Ligue Provinciale, lundi, alors qu'il s'est fait battre par le Granby, par un score de 4 à 3 en 9 manches.

Hill semblait avoir le Granby bien en main au commencement de la 7ème manche, alors que les visiteurs menaient le bal par 3 à un, les 3 points du Sorel ayant été scorés dans un ralliement à la 3ème manche. Labate a pris son but sur balles pour ouvrir la dernière moitié de la 9ème session pour le Granby, puis il est passé au 3ème sac sur un double de P. Corrigan, dont la balle a rebondi sur la clôture du champ gauche. Ensuite les 2 ont scoré sur le "Texas Leaguer" de Laplante qui est passé par-dessus la tête de Chet Scott à l'arrêt-court.

Andrews a remplacé Hill sur le monticule et il a donné des buts sur balles à Thurrier et Leach successivement pour remplir les buts. Alors Cookson a tapé un simple pour le point décisif.

Sorel .....000 000 030—3 0 0
Granby .....000 010 003—4 12 3
Batteries: Hill, Andrews et Gagnon; F. Corrigan, Coderre et P. Corrigan.

Sonnenberg triomphe du lutteur noir Curley Buster Jones, samedi

Malgré son courage et sa souplesse, le nègre est incapable de tenir en face du champion mi-moyen de la province.— Jones s'assure cependant la première chute.

AUTRES COMBATS INTERESSANTS

Young Sonnenberg a triomphé du noir de Nashua, N.H., samedi dernier, à la rencontre de lutte de l'Arsenal. Le combat n'a pas été sans péripéties, et Curley Buster Jones a tenu tête on ne peut plus bravement au champion mi-moyen de la province. Il semblait avoir contre lui, malheureusement, toutes les chances. Jones est un lutteur éveillé, souple, fuyant, comme il arrive si souvent chez ceux de sa race, et la présence de cet athlète de couleur a suscité un fort intérêt chez les spectateurs. Il avait toutefois l'air un peu maingre en face de Sonnenberg, qui est ramassé, solide, tout en nerfs, et qu'avait précédé ici sa réputation de champion. Il n'empêche que Jones s'assura la première chute après 28 minutes de combat, ce qui fut une surprise pour tout le monde, et surtout pour Sonnenberg. Celui-ci manqua de tactique en face des attaques répétés de Jones, qui en profita pour s'assurer le dessus au moment propice, collant les épaules de Sonnenberg au matelas.

A la deuxième rencontre, qui ne dura que 12 minutes, Sonnenberg se servit de ses coups de bélier et terrassa le noir après l'avoir épuisé par une clé de jambes. Dès le début de la troisième rencontre, il était facile de prévoir qu'elle ne serait que de courte durée, car Jones semblait fatigué. Malgré ses culbutes répétées pour épuiser Sonnenberg, celui-ci déjoua son antagoniste et se rua sur lui pour prendre la troisième chute par un écrasement général, après 7 minutes seulement de combat.

La semi-finale entre Dutch Veldie et Lucien Grégoire ne fut pas très longue. Lucien Grégoire, reconnu comme un lutteur brutal, usa de tous les moyens possibles à sa disposition pour vaincre son adversaire, qui, d'après l'apparence, aurait pu le terrasser à sa guise. La première rencontre dura 24 minutes et finalement Grégoire réussit à prendre la première chute, non sans avoir été averti plusieurs fois par l'arbitre Sammy Mack de changer de tactiques. Dutch Veldie revint à la deuxième rencontre, déterminé plus que jamais à ne rien céder devant Grégoire, mais celui-ci employa encore ses manières brutales, et l'arbitre crut bon après 10 minutes de combat d'accorder la victoire à Veldie après avoir déqualifié Grégoire, qui ne l'avait sans doute pas volé.

Eugène Dion, de Granby, fut proclamé vainqueur après 16 minutes de combat, après que l'arbitre eût déqualifié son adversaire Paul Descoteaux, pour ses tactiques déloyales et brutales, dans la rencontre des 30 minutes.

Le combat préliminaire entre Ken Gagnon et Al Rogers fut aussi intéressant. Ces jeunes lutteurs ont fourni un magnifique combat, dénué de toute brutalité. Al Rogers est sorti victorieux après une dizaine de minutes de travail.

LE COMTE OTTO VON ZUPPE A ETE DEQUALIFIE

Dès sa rencontre de début, à Montréal.— Il a une réputation peu commune de brutalité, dont il paraît se faire gloire.— Les amateurs de notre ville le verront à l'oeuvre.

Le bouillant comte Otto Von Zuppe, lutteur allemand qui sera à Saint-Hyacinthe samedi soir, s'est fait déqualifier dès sa rencontre de début à Montréal, mardi. Il figurait dans le programme de lutte en plein air du *Stade Exchange*, où il avait pour adversaire Jack Riley. Von Zuppe, qui arrive des Etats-Unis, est précédé au Canada par une réputation peu ordinaire de brutalité. Il paraît qu'il laisse loin derrière lui des hommes comme Lucien Grégoire, Sam Chuck et le fameux Turc invoquant Allah avant toutes ses rencontres. Von Zuppe est en plus un original qui semble poser pour la galerie. A Montréal, quand on le présenta à la foule, il appliqua son monocle avec un geste de grand seigneur, avant dè se retourner pour saluer. Quand il s'aperçut que ses tactiques déloyales ne venaient pas à bout de Riley, il se permit même des scènes assez grotesques, qui eurent pour effet d'amuser les spectateurs. A la troisième reprise, Von Zuppe se montra tellement brutal que l'arbitre Legault prit sur lui de déqualifier l'Allemand et de proclamer vainqueur Jack Riley, bien que chaque homme eût à ce moment une chute à son crédit. Il ne fait pas de doute que la venue à Saint-Hyacinthe de Von Zuppe attirera de nombreux spectateurs, qui entendent bien ne pas l'applaudir plus que de raison, s'il se conduit ici comme dans la métropole.

PARTIE ENTRE SAINT-HYACINTHE ET ACTON VALE

Dimanche prochain, si la température le permet.— Nos amateurs de "base-ball" ne sont guère favorisés par le temps.— Les équipes de la Ligue Fédérale en retard dans l'exécution de leur programme.

Les amateurs de base-ball ne sont guère favorisés par la température. Il a plu encore samedi dernier, et même dimanche, de sorte que le terrain était en mauvais état quand vint l'heure de la partie annoncée pour dimanche dernier à Saint-Hyacinthe. L'équipe d'Iberville s'est donc abstenue de venir, au grand désappointement de nombreux amateurs qui s'étaient rendus à tous risques au terrain du Sacré-Coeur, espérant jusqu'à la dernière minute que la rencontre aurait lieu. Et l'on doit, encore une fois, escompter l'avenir. Une autre partie est annoncée pour dimanche prochain, à Saint-Hyacinthe. Si, bien entendu, la température est suffisamment clémente, et si le terrain est favorable, les locaux recevront chez eux les joueurs d'Acton Vale. Ce sera la deuxième partie de ligue de l'équipe locale, que la malchance semble poursuivre depuis quelques semaines. Nos joueurs n'ont pu jouer à date qu'une seule partie, et ils l'ont gagnée, mais le mauvais temps les poursuit depuis. On se demande, si les conditions ne changent pas, si toute la cédule de la Ligue Fédérale ne devra pas être remaniée?

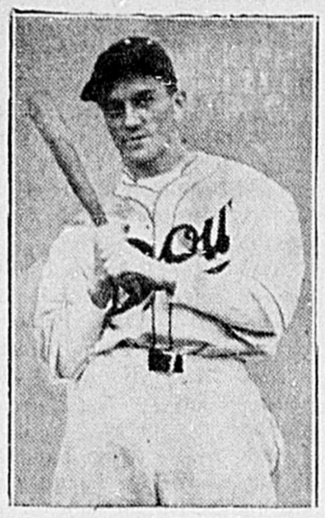


ROBERT DAOUST, un des plus brillants joueurs de l'équipe de Saint-Hyacinthe.

———:-o-:———

CLUB MASKOUTAIN

L'assemblée annuelle des membres à vie du Club Maskoutain Inc., de St-Hyacinthe, sera tenue dans les salons du Club, à son immeuble, au No. 138, rue Girouard, le mardi, 8 juin 1937, à 8 hres p.m. pour y recevoir les rapports annuels, procéder aux élections des officiers pour la prochaine année, et transiger toutes affaires qui pourront être régulièrement soumises à l'assemblée.



MIKE SCHUM, capitaine d'équipe du *Saint-Hyacinthe*, que ses amis revoient toujours sur le terrain avec plaisir.

CHEVAUX QUI COURRERONT A SAINT-HYACINTHE

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, au Parc Laframboise.— Plusieurs bêtes appartenant à des citoyens de notre ville.

On trouvera ci-dessous la liste des entrées reçues à date pour les grandes courses de chevaux qui auront lieu le 24 juin prochain au Parc Laframboise, sous les auspices de la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste.

Jane Truax — W. Dupont
Better Time — A. Chevalier
Roy C. Todd — E. Benoît
Jingle Bell — A. Beaudry
Victor Direct — E. Benoît
Guy Pointer — O. Prégent
Gratton Patch — J. Jangevin
Private Marque — A. Chevalier
Lou Track — A. Casavant
Lica Girl — E. Benoît
Lino Junior — E. St-Jacques
Georges Orm. Jr J. Flibotte, St-Dominique
Orm. B. — L. Beauchemin, Beloeil
Gratton Direct — J. Archambault, St-Barthélemy

Principes à connaître au sujet du sauvetage des gens qui se noient

Un bon nageur ne saurait avoir de difficulté à ramener un noyé à la surface et à lui sauver la vie.— Il n'est pas recommandé de frapper la victime.— Utilité du plongeon du canard.

Les noyades arrivent généralement de vingt à trente pas de l'endroit propice au sauvetage; ainsi, si vous êtes assez bon nageur, vous ne devriez pas avoir de difficulté à sauver la victime. Inspirez-vous des règles suivantes: Approchez-vous du sujet par l'arrière, si vous le pouvez, pour qu'il n'ait pas l'occasion de vous saisir. — Si votre sujet se débat violemment et peut être dangereux, éloignez-vous à une distance d'environ six pieds, et attendez qu'il s'épuise.— N'allez jamais frapper la victime à la figure pour la mettre hors de combat; cette méthode ne rapporte absolument rien et augmente la frayeur de la victime.

Il vous faut apprendre le plongeon du canard, indispensable pour repêcher une personne disparue sous les eaux. Avec de la pratique vous pourrez atteindre des profondeurs de quinze à vingt pieds. Ce plongeon s'accomplit de la surface à l'aide d'un mouvement de bascule. Il faut tenir les yeux ouverts pour trouver rapidement la victime.— Une fois ceci fait, on se donne une poussée avec les pieds si le fond n'est pas trop mou, et l'on remonte, en nageant d'un bras et en tenant le sujet de l'autre bras.— Si vous ne trouvez pas immédiatement la victime, il faut employer immédiatement la drague et les grappins de recherche.

Quand la victime est à la surface, vous vous en approchez par l'arrière, lui passez la main sous le menton en appuyant l'avant-bras sur l'épaule. Puis vous nagez vigoureusement de l'autre main et des jambes, pour mettre la victime dans la position horizontale. Alors, vous la prenez à la remorque, c'est-à-dire en passant le bras par-dessus la poitrine. Vous vous trouverez à avoir la hanche exactement au milieu de son dos et pourrez supporter le poids.

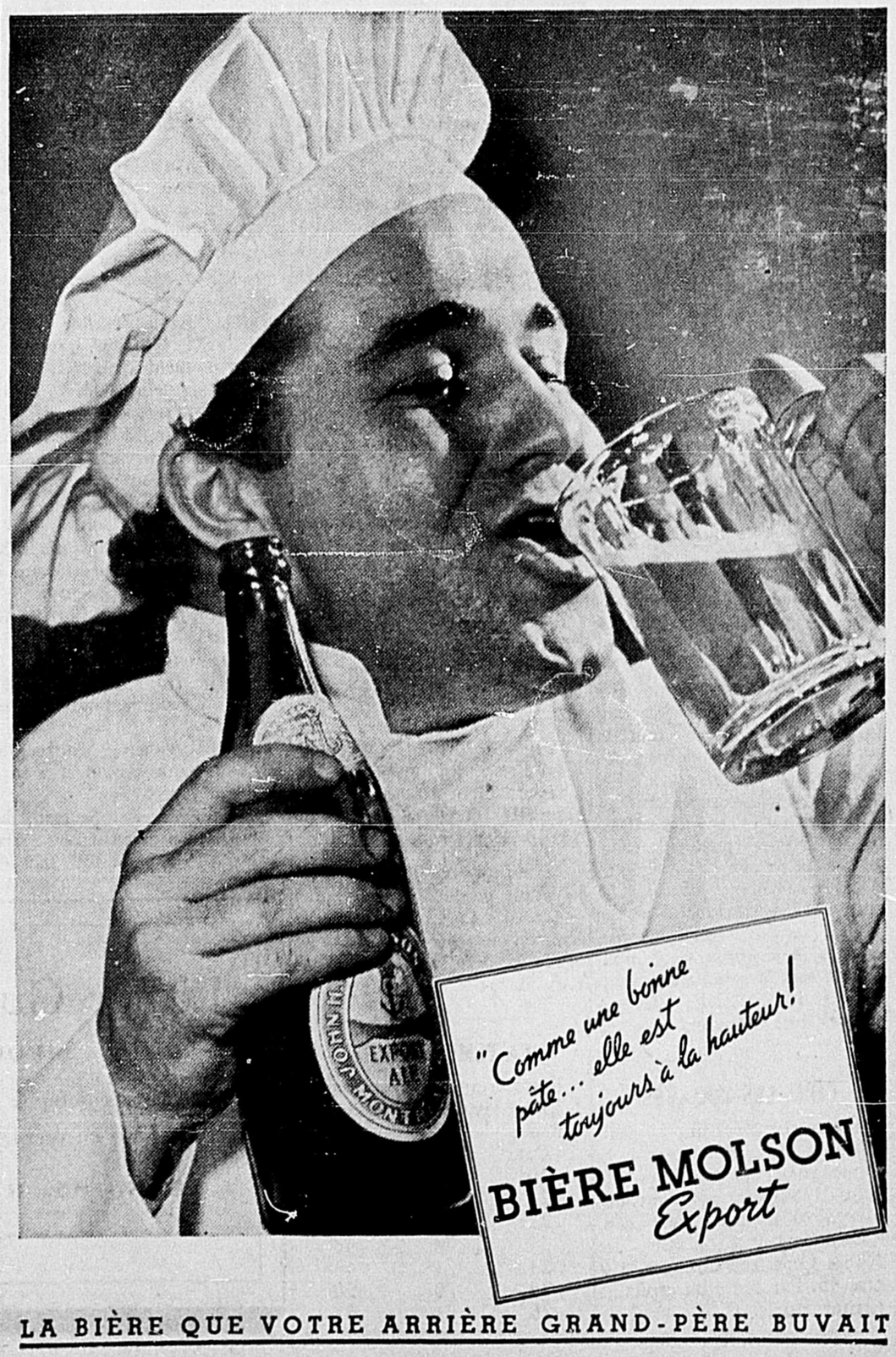
Apprenez aussi l'approche entre deux eaux pour retourner la victime en la saisissant par les genoux; l'approche en surface par devant, lorsque la victime a les yeux sous l'eau; la remorque par la chevelure et par les côtés de la tête; la manière de porter secours à un nageur épuisé qui place ses mains sur vos épaules et fera la planche pour que vous puissiez le pousser en nageant. Ne négligez pas, non plus, d'apprendre les différentes méthodes pour vous dégager de l'étreinte d'une victime surexcitée qui vous a saisi par le cou, soit par en avant, soit par en arrière, ou encore qui vous tient par le bras. Vous éviterez ainsi de vous enfoncer sous l'eau avec la victime et de vous noyer.

Exercez-vous au sauvetage avec vos amis et les membres de votre famille, afin d'être en mesure d'agir avec effet, s'il advient que quelqu'un soit en danger de se noyer.



C. THEBERGE
Musique et bijouterie
Nous achetons et vendons toutes sortes d'articles
Spécialité: COUPONS
Seul magasin du genre à St-Hyacinthe
45, RUE S.-FRANCOIS





— NOTES LOCALES —

LE 38E CONGRES PROVINCIAL DES CHEV. DE COLOMB

Il a eu lieu à Granby, les 22 et 23 mai.— S.E. Mgr Desmarais, de Saint-Hyacinthe, y participe.— Plusieurs délégués de Saint-Hyacinthe.

Me T.-A. FONTAINE

Granby, 25.— Les Chevaliers de Colomb ont tenu à Granby, samedi et dimanche derniers, leur 38ème Congrès provincial annuel. Les séances ont eu lieu à l'hôtel de ville et dans la salle paroissiale. Le banquet de clôture du congrès, dimanche soir, a eu lieu dans le sous-sol de l'église. La ville de Granby avait pavoisé pour la circonstance.

Au cours du congrès, les dignitaires sortant de charge ont tous été réélus; ce sont MM. Ludger Faguy, député d'Etat; Raymond J. Arès, secrétaire d'Etat; J.-Adélard Fontaine, de Saint-Hyacinthe, conseiller d'Etat; et A.-A. Gardiner, maître de cérémonie d'Etat.

M. J.-E. Isabelle, grand chevalier du conseil de Granby, a souhaité la bienvenue aux délégués, et S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe, a remercié au nom des chevaliers. Dimanche il y eut grand'messe à laquelle officiait M. l'abbé Alexandre Vachon, aumônier d'Etat. Le sermon a été prononcé par M. l'abbé J.-B. Larochelle, aumônier du conseil de Granby, qui a parlé de l'Action catholique des Chevaliers de Colomb.

Après la messe, le maire J.-H. Leclerc, de Granby, a reçu les délégués et leur a souhaité la bienvenue. Il y a eu ensuite concert par l'Harmonie de Granby.

Les délégués de Saint-Hyacinthe au Congrès, outre ceux déjà nommés, étaient MM. Ernest-O. Picard et Paul Lussier.

———:-o-:———

UNION S.-JOSEPH

Les membres de l'Union St-Joseph de Saint-Hyacinthe sont cordialement invités à assister en groupe à la procession de la Fête-Dieu. Prière de se rendre aux bureaux de la Société, 108 rue Mondor, à 10 heures, a.m.

Nous espérons que tous se feront un devoir de suivre la bannière de la Société.

———:-o-:———

RENTES VIAGERES

Un représentant du ministère fédéral du Travail était à Saint-Hyacinthe jeudi, à l'hôtel des Postes, et il y sera encore toute la journée d'aujourd'hui, pour expliquer à ceux que le sujet intéresse le fonctionnement du système des rentes viagères du gouvernement canadien.

Ce système a été institué afin de permettre à toute personne de s'assurer à soi-même ou d'assurer aux siens une existence de confort et de bonheur, exempte de tout souci d'ordre pécuniaire. Suivant l'esprit de la loi, les rentes viagères du gouvernement sont offertes à *leur prix de revient;* elles comportent des avantages pour la jeunesse aussi bien que pour l'âge mûr, et conviennent aux personnes peu fortunées tout autant qu'à celles qui sont dans l'aisance. Les frais d'administration qu'elles entraînent sont entièrement à la charge du gouvernement, et en plus d'être incessibles, insaisissables et à l'abri de toute main-mise en justice, les rentes du gouvernement sont *exemptes de l'impôt fédéral sur le revenu* et garanties par la collectivité des ressources du Dominion.

———:-o-:———

CHEZ LES ZOUAVES

Dimanche prochain, 30 mai, il y aura sortie obligatoire de la Compagnie des Zouaves de Saint-Hyaicnthe, pour prendre part au défilé de la Fête-Dieu. Rassemblement à la salle des Jeunes Gens, rue Cascades, à 9 hres 45. Par ordre du capitaine Arthur Houle.

A L'HOPITAL S.-CHARLES

Comme il avait été annoncé, la fête des hôpitaux a été agréablement célébrée, à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville. En dépit de la mauvaise température, plus de deux cents visiteurs se sont inscrits au cahier-souvenir et se sont ensuite dispersés dans les divers départements, où ils ont été accueillis avec joie tant par les malades que par le personnel hospitalier.

Le groupe le plus charmant fut sûrement celui des mères accompagnés des enfants nés dans la maison. Une cérémonie toute spéciale eut lieu à la chapelle à leur intention. Elle fut suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement, et de la photographie de tout ce petit monde. La photographie, très réussie, est en vente au studio de M. B.-J. Hébert, artiste-photographe, rue Cascades.

La Supérieure et le personnel de l'Hôpital Saint-Charles remercient cordialement tous ceux et celles qui, répondant à leur invitation, ont contribué au succès de la journée.

———:-o-:———

PROCHAIN MARIAGE

M. et Mme Eugène Benoît, de cette ville, annoncent le mariage de leur fille, Gilberte, au Docteur Laurent Deslauriers, C. D., aussi de cette ville, fils de M. et Mme Elzéar Deslauriers, de Ste-Madeleine. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Hyacinthe, le samedi, 12 juin, à 9 hres 30.

———:-o-:———

VENTES IMMOBILIERES

Vente d'un emplacement situé rue Larocque, vendu par Stella Blanchard à Anthime Cadorette, pour la somme de $1.000. Henri Morin, notaire.

Vente d'une terre située à St-Jude, vendue par Léo Larivière à Ignace Marchessault pour la somme de $1700. P.E. L'Heureux, notaire.

Vente d'une terre située à St-Jude, vendue par Adélard Phaneuf à Wilfrid Vandal, pour la la somme de $217.50. P.-E. L'Heureux, notaire.

Vente d'une terre située à St-Jude, vendue par Adélard Phaneuf à Wilfrid aVndal, pour la somme de $217.50. P.E. L'Heureux, notaire.

Vente de trois terres situées à La Présentation (Salvail) vendues par Joseph Racette à Ovila Côté, pour la somme de $4300. P.E. L'Heureux, notaire.

Vente d'un emplacement situé à St-Jude, vendu par Josaphat Lamoureux à Victor Martin pour la somme de $1500. P.E. L'Heureux notaire.

Vente d'un emplacement situé à St-Jude, vendu par Arthur Lavallée à Liboire Beauregard, pour la somme de $440. P.E. L'Heureux notaire.

Vente d'un emplacement situé à St-Barnabé, vendu par Charles-Emile Morin à Roméo Larivière pour la somme de $1600. P.E. L'Heureux notaire.

Vente de deux terres situées à La Présentation, vendues par Charles Duquette à Roméo Duquerte pour la somme de $4300. Henri Morin, notaire.

Vente de deux lopins de terre situés paroisse Notre-Dame, vendus par Le Club de Golf de Saint-Hyacinthe à Sa Majesté le Roi pour la somme de $100. L.A. Brunelle, notaire.

———:-o-:———

LA TEMPERATURE

Du Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe, sis au Séminaire:

Date	Max.	Min.
20	62	40
21	66	45
22	73	55
23	74	48
24	71	44
25	70	50
26	71	51

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptême:

Mai, 19.— Marie-Eva-Huguette, fille de Médéric Leblanc et de Marie-Anna Houle. Par. et mar. Napoléon Houle et Eva Riel.

Sépultures:

Mai, 21.— François Bolduc, 16 ans, fille d'Edouard Bolduc

Mai, 21.— Denis Brunette, 15 jours, fils de Paul Brunette.

Mai, 24.— Jimmy D'aille-boust, 42 ans.

Mariage:

Mai, 24.— René Tanguay, fils de Wilfrid Tanguay à Yvonne St-Amant, fille de feu François St-Amant.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Mai, 21.— Joseph-Alfred-Réal-Gilles, fils de Georges Côté et d'Hermine Loranger. Par. et mar. Alfred Pelletier et Antoinette Côté.

Mai, 22.— Joseph-Gilles-Jacques-Aimé, fils de Gérard Mathieu et de Rachel Beauregard. Par. et mar. Jules Mathieu et Dolorès Fontaine.

Mai, 23.— Joseph-Léopold-Guy, fils de Léonidas Demers et de Léa Lapointe. Par. et mar. Henri Demers et Palména Lapointe.

Mariage:

Mai, 26.— Entre Rosaire Pierre-André Desrosiers de St-Bernard et Marie-Béatrice Corona Bibeau.

Sépulture:

Mai, 25.— Flore Lebrun, 47 ans, épouse de feu J.-Armand Pouliot.

CHRIST-ROI

Baptêmes:

Mai, 23.— Jos.-Marcel-Réal fils d'Albert Jourdain et d'Yvonne Ledoux. Par. et mar. Renald Ledoux et Lucienne Métivier.

Mai, 25.— Joseph-Victor-Alfred-Jacques, fils d'Alfred Cloutier et de Délia Richer. Par. et mar. Victor Potvin et Rosa Mayotte.

Sépultures:

Mai, 21.— Louisa Paradis, 54 ans, épouse d'Emile Benoît.

Mai, 22.— Eva Guilbault, 23 ans, fille de Louis Guilbault

Mai, 24.— Gisèle-Jeannine Dupuis, 5 semaines, fille d'Adélard Dupuis.

———:-o-:———

ADAMSVILLE

M. et Mme Ovila Ostiguy ainsi que leur jeune fils, de Montréal, sont arrivés, ces jours derniers, dans notre village, pour y demeurer.

—M. et Mme Omer Lamothe, de Newport, Vt., sont venus la semaine dernière rendre visite à M. Onésime Lamothe, dangereusement malade.

—M. et Mme Odée Fortin et leurs enfants, ainsi que M. Gérard Fortin, de St-Hubert, étaient en promenade à la fin de la semaine dernière, chez M. et Mme Francis Fortin.

—M. e Mme Gédéon Roy, de Granby, accompagnés de leurs enfants, rendaient visite à M. et Mme J.O. Ostiguy.

—Mlle Madeleine Fortin, de Farnham, de passage chez M. et Mme Arthur Perrault.

—Mlle Anna Desmarais, de Sutton, a visité la famille Ostigny.

—Mlle Annette Authier a quitté la paroisse pour aller travailler à Granby.

—Mme Emery St-Jean, de Granby, en promenade, ces jours derniers, chez Mme Em. Gobeil

NOUVELLES ORGUES

On a inauguré à Montréal les nouvelles orgues de la paroisse de Saint-Louis-de-France, installées dans l'église reconstruite. Le magnifique instrument sort des ateliers *Casavant Frères,* de Saint-Hyacinthe.

———:-o-:———

FEU HENRY BENOIT

M. Henry Benoît, de Drummondville, est décédé subitement ces jours derniers, à l'âge de 55 ans et 10 mois. Le défunt était le frère de Mme E. Chagnon, de Saint-Hyacinthe. Outre son épouse, née Ernestine Birtz, il laisse une fille, Mlle Barbara Benoît, de Drummondville.

Petites annonces

A LOUER.—Logement chauffé, 6 pièces, remis à neuf. S'adresser à 117, rue Bourdages.

A LOUER.— Logement moderne, 7 pièces, ménage fait à neuf, cause de départ. S'ad. à 55, rue de La Bruère. jno.

AVIS PUBLIC

Province de Québec, district de Bedford. Cour Supérieure. No 9031 Dame Hermilia Berthiaume, demanderesse vs Uldéric Hébert, défendeur, de la Cité de St-Hyacinthe.

Le huitième jour de juin 1937, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au no 26, rue Cascades, en la cité de Saint-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant.

St-Hyacinthe, 28 mai 1937

Hormisdas Brunelle, H.C.S.

PUBLIC NOTICE

Province of Quebec, district of Bedford, Superior Court No 9031. Dame Hermilla Berthiaume, plaintiff, vs Uldéric Hébert, defendent, of the City of St. Hyacinthe.

On the eight day of June 1937, at 10 o'clock in the forenoon, at the home of said defendent, 26 Cascades Street, in the City of St. Hyacinthe, will be sold by authority of Justice the properties and belongings of the said defendent, seized in this case, consisting in house furniture.

Conditions: Cash.

Hormisdas Brunelle, B.S.C.

St-Hyacinthe, Que.

May, 28th, 1937.

Province de Québec

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUMISSIONS

Re: Pont sur le ruisseau Amyot, à St-Charles, comté St-Hyacinthe. Route: Iberville-Sorel.

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées, portant à l'endos: "SOUMISSION POUR PONT, A ST-CHARLES", et adressées à l'Honorable Ministre des Travaux publics, seront reçues au bureau du soussigné d'hui au 14 Juin, 1937, à midi (heure solaire) pour la reconstruction du pont susdit.

Les travaux seront exécutés conformément aux plans et devis préparés par le ministère des Travaux publics et qui sont présentement déposés au bureau de M. O. Desjardins, ingénieur en chef du ministère, où des copies pourront être obtenues.

Les soumissions devront être présentées sur des formules régulières fournies par le ministère.

Chaque soumissionnaire devra attacher à sa soumission un chèque accepté, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux publics, Québec, au montant de 10% du prix de sa soumission.

Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune soumission.

La publication non-autorisée de cet avis ne sera pas payée par le ministère.

IVAN E. VALLEE,
Sous-ministre
Hôtel du Gouvernement,
Québec

Québec, ce 25 mai, 1937.

Le Dr Guy Pothier
MÉDECIN
ouvrira ses bureaux à Saint-Hyacinthe,
le ou vers le 1er juillet,
AU No 85, RUE MONDOR
ANCIEN LOCAL DU Dr LAFLEUR, DENTISTE
J.N.O.

NOS MILITAIRES A OTTAWA

Le Régiment de Saint-Hyacinthe au complet prendra part cette année aux manoeuvres de *Connaught Ranges,* près d'Ottawa. Officiers et soldats quitteront notre ville cet après-midi, par train du *Canadien National,* à destination de Montréal, d'où ils se rendront à Ottawa en autobus. Le séjour au camp de Connaught durera jusqu'à dimanche, 30 mai. Le régiment sera accompagné du R.P. Monty, O.P., du couvent dominicain de cette ville, qui dira la messe dimanche à Connaught, pour les militaires catholiques. Depuis sa fondation, c'est la première fois que le Régiment de Saint-Hyacinthe se rend à Connaught en corps. Le programme des trois jours à Ottawa comporte des exercices de tactique, de tir à la carabine et au fusil mitrailleur.

———:-o-:———

VOYAGE AU SAGUENAY

La Chorale Notre-Dame est à organiser son deuxième voyage annuel au Saguenay, qui aura lieu du 2 au 5 juillet. Toute personne désireuse de faire le voyage est priée de s'adresser au plus tôt pour pouvoir réserver son billet, à Lucien Boivin, 3, rue du Palais, organisateur, ou R. Gaucher, 92, rue Mondor, assistant organisateur.

RETRAITE FERMEE

Retraite fermée pour jeunes filles, du 22 au 25 juin, chez les RR. Soeurs Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe.

Docteur JULES MORIN
Spécialité: Maladies des Yeux, du Nez, de la Gorge. Examen de la Vue.
167, RUE GIROUARD TEL. 260
SAINT-HYACINTHE

JEAN FORTIER, L.L.L.
AVOCAT
20, RUE ST-DENIS ARRIÈRE HOTEL CANADA
TÉL. 508
SAINT-HYACINTHE

Epargnez de l'argent en peinturant



Rajeunissez cette année votre maison avec les peintures C.I.L. — Elles durent plus longtemps et préviennent des réparations coûteuses dans l'avenir. — Vous jouirez pleinement d'une maison propre et attrayante. — N'attendez pas, choisissez dès maintenant les couleurs qui vous plaisent dans notre assortiment considérable.

Vendues par
H. LETOURNEAU, 265, rue Cascades
H. Messier & Fils, rue Cascades — J.-A. Brodeur, St-Simon — Ovide Poulin, La Providence
Ad. Mongeau, Bourg-Joli — Ad. Dragon, St-Pie — Léo Jodoin, St-Damase
(9 JUILLET)

Comment LE MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE DE CHEVROLET accroît la performance . . . tout en vous épargnant de l'argent

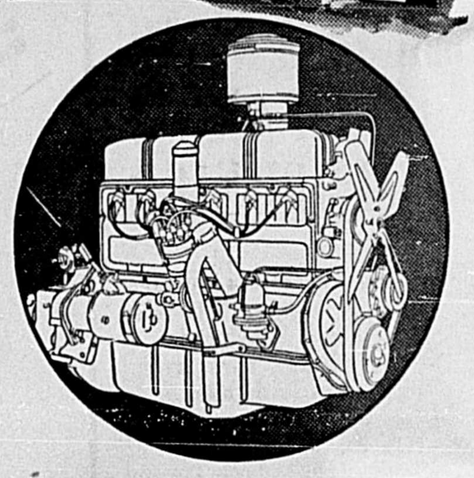
L'auto complet—complètement nouveau



VOUS entendez dire à des propriétaires de Chevrolet qu'ils obtiennent 25 milles et même davantage au gallon d'essence. D'autres sont enthousiasmés de la performance du Chevrolet. Ces gens n'exagèrent pas, ils disent la pure vérité. Et voici pourquoi: Chevrolet est le seul auto à bas prix possédant un moteur à soupapes en tête. Le grand avantage, c'est qu'un moteur à soupapes en tête extrait 10% plus d'énergie que tout autre genre de moteur de chaque gallon d'essence. Conséquemment, l'essence vous coûte moins cher au mille.

Et le moteur à soupapes en tête donnant une performance exceptionnelle, vous le trouvez dans tous les avions, autos et canots de course qui détiennent de grands records.

Conduisez un Chevrolet si vous voulez une meilleure performance et une économie incomparable! Faibles paiements mensuels suivant le mode General Motors de paiements à termes.



$745 COUPÉ D'AFFAIRES MASTER A 2 PLACES
livré à l'usine, Oshawa. Taxes du gouvernement, licence et fret à coût additionnel. (Prix sujets à changer sans avis.)

CHEVROLET
. . . *pour le transport économique*
C-1478F

JETTÉ AUTOMOBILE LTÉE
55, RUE S.-FRANCOIS S.-HYACINTHE

LA VIE AGRICOLE

CESSONS DE DÉTRUIRE NOS FLEURS SAUVAGES

Il ne faut pas cueillir et arracher sans discernement les fleurs des bois et des champs.— A cause d'une trop grande insouciance, nombre d'espèces indigènes sont aujourd'hui disparues.— Ayons pitié des fleurs.

A partir du commencement du printemps et jusqu'en automne, les champs, les bois et les clairières du Canada fournissent une succession de fleurs tout aussi variées et tout aussi belles que les meilleurs jardins. Malheureusement beaucoup de gens, et spécialement ceux qui demeurent dans les grands centres de population, considèrent cette abondance comme un don gratuit, que l'on peut piller à discrétion.

L'arrachage insouciant des fleurs sauvages a déjà fait disparaître quelques unes des plus belles plantes des bois. C'est parce que l'on enlève les fleurs avec toutes les feuilles qui seraient nécessaires pour faire mûrir les racines. Ainsi le trille blanc est l'une des plantes sauvages que l'on ne devrait jamais cueillir librement, car on ne peut obtenir les fleurs sans enlever en même temps tout le feuillage, et la présence de ce feuillage est nécessaire pour faire mûrir la racine bulbeuse pour la récolte de la saison suivante. Certaines espèces de fleurs sauvages, comme les violettes, et les hépatiques, dont les tiges florales poussent directement des racines, peuvent être cueillies tant que l'on ne touche pas au corps de la plante, mais il n'en est pas de même de certaines autres plantes sauvages, comme le trille blanc, auxquelles on feraient beaucoup mieux de ne pas toucher.

La cueillette des fleurs sauvages devrait se faire d'une manière sensée et intelligente, ayant égard à l'avenir. Il faut laisser suffisamment de fleurs pour former des graines, et il va sans dire que l'on ne devrait jamais arracher la plante avec les racines. Il serait nécessaire pour protéger les plantes sauvages, dit J. B. Spencer, ex-président de la Société d'Horticulture de l'Ontario, de développer envers les fleurs indigènes la même attitude que possèdent aujourd'hui les jeunes gens du Canada envers les animaux sauvages. Au lieu de saisir son fusil ou sa fronde lorsqu'il voit un oiseau ou un autre animal, le jeune garçon d'aujourd'hui prend plaisir à construire des nids et des stations d'alimentation, à se faire en somme l'ami des visiteurs ailés ou autres qui vont ou viennent pendant l'année et ajoutent tant au charme de la vie. Une bonne organisation permettrait de développer ce même sentiment envers les fleurs des champs et des bois dans tout le Canada.

Le glaieul, bel ornement des jardins canadiens

Soins à donner aux bulbes, avant de les planter au printemps.— Les bulbes tachés doivent être brûlés ou traités.— La rotation et les glaïeuls.

Le moment est venu de planter les bulbes de glaïeuls qui ont été nettoyés et serrés l'automne dernier, et le service de la botanique des Fermes expérimentales fédérales offre à ce sujet des conseils opportuns. Si ces bulbes ont été conservés à une bonne température, c'est-à-dire à environ 40 degrés F., ils devraient avoir passé l'hiver en bon état.

Si l'on enlève les tuniques actuellement, comme on devrait le faire avant de les traiter, on pourra constater que quelques bulbes ont des taches d'une sorte ou de l'autre à la surface. Se sont probablement les symptômes de la présence d'une maladie fongique ou bactérienne et l'on devra brûler les bulbes ainsi tachées. Cependant, si ces bulbes ont coûté très cher, on pourrait essayer de les traiter après en avoir enlevé les lésions.

Tous les bulbes doivent être traités avant d'être plantés. Trempez-les dans une solution de sublimé corrosif (1 once pour 6 gallons d'eau) pendant au moins trois heures. Au bout de ce temps ôtez les bulbes de cette solution, faites-les sécher à l'ombre et plantez-les. Au lieu du sublimé corrosif on peut se servir d'une suspension de calomel dans de l'eau à raison de 2 onces de calomel pour chaque gallon d'eau. Il faut remuer ce mélange vigoureusement avant d'y tremper les bulbes, car le calomel tend à se déposer quand on le laisse longtemps. On peut laisser les bulbes dans le bain de calomel pendant trois heures, puis les ôter et les faire sécher à l'ombre ou les planter immédiatement. Servez-vous de contenants en porcelaine ou en bois pour cette solution.

Naturellement, le choix du sol dépend de la dimension du jardin et du nombre de bulbes à planter. Le système idéal est de pratiquer une rotation, et de mettre les glaïeuls dans un endroit différent du jardin chaque année. C'est là une précaution utile car la plupart des champignons et des bactéries qui causent la maladie du glaïeul sont portés par le sol et ils causeraient des ennuis continuels s'ils s'établissaient dans le jardin.

Si les taches des feuilles prennent des proportions aggravantes, on pourrait appliquer de temps à autre pendant les premiers mois de l'été des pulvérisations ou des poussières comme la bouillie bordelaise ou de la poussière de soufre.



Importance de la qualité du blé d'Inde à semer

Le blé d'Inde se sème tard et le cultivateur ne doit pas prendre de risques avec le résultat de sa récolte.— De la semence dite no 1, et de la semence no 2.

La vigueur et la régularité de la germination sont des qualités à rechercher dans toutes les semences, mais surtout dans la semence de blé d'Inde. Le blé d'Inde en effet se sème tard et une perte de récolte à cette époque entraîne un échec irréparable, car d'autres semailles, faites à cette date tardive, n'auraient aucune chance de succès. Cette perte de la récolte dérange la rotation et prive le cultivateur de sa provision de fourrages pour l'hiver suivant. D'autre part, la préparation de la terre pour le blé d'Inde coûte plus cher que pour toute autre récolte, et ce serait donc une pauvre économie que de confier de la mauvaise semence à une terre sur la préparation de laquelle on a tant peiné. Une autre raison pour laquelle il est essentiel que la germination du blé d'Inde soit précoce, égale et vigoureuse, c'est qu'il arrive souvent que l'époque où l'on sème cette plante est suivie d'une température pluvieuse et froide, et si la semence est faible, inégale et a une pauvre énergie germinative, beaucoup des plantules n'ont pas la force de résister à ces conditions. Disons enfin que la perte causée par les oiseaux qui s'attaquent à la récolte dès qu'elle commence à pousser, est plus ou moins grande suivant le plus ou moins de vigueur et de précocité des pantules. Le meilleur moyen de se protéger contre tous ces aléas est d'employer de la bonne semence, c'est-à-dire de la semence No 1, de la plus haute qualité. Quand vous achetez de la semence de blé d'Inde, voyez si l'étiquette attachée au contenant ou si le contenant lui-même porte, lisiblement marqués, le nom et l'adresse du vendeur, la description de l'espèce de semence et le nom de la catégorie, accompagnés du numéro du certificat.

Sachant l'importance de la récolte de blé d'Inde dans l'agriculture canadienne et la nécessité d'employer de la semence de la plus haute qualité, spécialement au point de vue de la faculté germinative, le Ministre fédéral de l'Agriculture a consenti, à la requête de l'organisation des commerçants et des producteurs de blé d'Inde, à relever les types-modèles de germination et la qualité générale des catégories No 1 et 2 par l'adoption de Règlements, établis en application de la Loi des Semences. Le minimum de germination pour le blé d'Inde de grande culture de la catégorie No 1 est aujourd'hui fixé à 87 pour cent, celui de la catégorie No 2 à 80 pour cent et celui de la catégorie No 3 reste à 70 pour cent. Autrefois l'écart minimum de faculté germinative pour ces catégories était de 80, 70 et 60 pour cent respectivement.

On nous dira peut-être que la semence de blé d'Inde de la catégorie No 2 est d'aussi bonne qualité cette saison que l'était la catégorie No 1 la saison dernière, et cependant la catégorie No 1 est encore supérieure, et si l'on désire avoir la meilleure qualité de semence, on devrait se procurer la catégorie No 1. Insistons également sur ce fait que l'économie réalisée par l'achat des catégories inférieures n'est jamais considérable, quelle que soit la semence. Par exemple, la différence de coût entre la semence de blé d'Inde de la catégorie No 1 et celle de la catégorie No 2 ne dépasse pas huit sous par acre. Un cultivateur qui achète de la semence No 2 est obligé de semer plus de semence par acre parce que sa faculté germinative est inférieure, par conséquent sa semence No 2 lui coûte tout autant par acre que le No 1; ses semailles auront été faites avec une catégorie inférieure de semence, et il courra tous les risques de perte de récolte qu'entraîne l'emploi de semence de deuxième catégorie.

COMMENT TUER LES LARVES DE L'OIGNON

Les mouches qui donnent naissance à ces larves, pondent vers la fin de mai.— Préparation efficace contre les larves.— L'application doit se faire sans tarder.

Les mouches qui donnent naissance aux larves de l'oignon sortent généralement vers la mi-mai et commencent à pondre leurs oeufs à la fin du mois; ces oeufs sont pondus dans la terre, à la base des plantules d'oignons. Les moyens répressifs doivent donc être appliqués sans retard; ces moyens consistent à pulvériser les jeunes plants d'oignons au moins quatre fois avec une émulsion d'huile, dit le Service des insectes nuisibles aux récoltes de grande culture et de jardin du Ministère fédéral de l'Agriculture. On choisira pour cela une huile lubrifiante, de légère à moyenne, d'une bonne qualité, et que l'on peut se procurer chez n'importe quelle compagnie d'huile ou station d'essence.

Voici comment la pulvérisation se prépare: faites un gallon de bouillie bordelaise en faisant d'abord dissoudre 2 onces de couperose bleue dans un gallon d'eau, puis en ajoutant 2 onces de chaux hydratée à la solution. Brassez parfaitement et versez dans un seau contenant un gallon de l'huile. Au moyen d'une pompe à eau ou d'un petit pulvérisateur, brassez le liquide en le pompant sur lui-même jusqu'à ce que vous ayiez obtenu une émulsion parfaite. Il faut pour cela de trois à cinq minutes. Vous pourrez l'éprouver en versant une petite quantité dans de l'eau. Si vous ne voyez pas de gouttelettes d'huile à la surface de l'eau le mélange est prêt à être employé. S'il y a de l'huile libre à la surface, continuez à brasser. Lorsque l'huile est parfaitement émulsifiée, mélangez avec 38 gallons d'eau douce.

Il faut pulvériser les oignons au moins quatre fois, la première pulvérisation doit être appliquée dès que les premières fleurs paraissent sur les pommiers, et les autres à intervalles d'une semaine. En pulvérisant, recouvrez bien toute la surface de la terre ainsi que les jeunes plantes. Mettez 100 gallons de la solution par acre à chaque application.

BEURRE-FROMAGE

BEURRE

Les prix actuels du fromage ainsi que la température défavorable occasionnent une diminution de production. Les arrivages des derniers jours n'ont pas été aussi considérables que prévus et avec une demande active, une offre limitée, ce marché a été ferme et à la hausse.

Samedi avant-midi, le 22 mai, le No 1 pasteurisé, au gros, était coté de 23¼c à 23⅜c la livre.

FROMAGE

La forte activité des opérateurs d'outre-mer rend notre marché ferme au prix de 13⅜c à 13½c la livre.

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBEY'S
Le sel de santé

DERNIERS PRIX DU MARCHE

ANIMAUX VIVANTS

Prix prévus pour le marché de Montréal, mardi, le 25 mai, 1937 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants	
Porc à bacon (Select) 190 à 230 lbs	9.00
Prime de $1.00	
Porc à bacon 180 à 230 lbs.	9.00
Porc à boucherie 160 à 240 lbs.	8.50
Porc léger 120 à 160 lbs.	8.00
Porc lourd 240 à 270 lbs.	8.50
Extra lourd 270 lbs ou plus.	8.00
Truie	6.00 à 6.50
Vaches	
Choix	5.25 à 5.50
Bonne	4.50 à 5.00
Moyenne	3.75 à 4.25
Commune	2.50 à 3.50
Très commune	1.50 à 2.00
Veaux de lait	
Choix	6.50 à 7.00
Bon	5.00 à 6.00
Moyen	4.50 à 5.00
Commun	3.50 à 4.25
Agneaux du printemps	
Choix, chacun	$7.00 ch.
	Par tête
Nourris	10.00 à 10.50
Non castrés	9.00 à 9.50
Commun	6.00 à 7.00
Moutons	
Bon	4.00 à 4.50
Commun	3.00 à 3.50
Bouvillons	
Choix	8.00 à 8.50
Bon	7.00 à 7.50
Moyen	6.00 à 7.00
Commun	5.00 à 6.00
Commun léger	4.50 à 5.00
Taureaux	
Choix	4.75 à 5.00
Bon	4.00 à 4.25
Moyen	3.50 à 4.00
Commun	3.00 à 3.50

SEMIS POUR LES LEGUMES TENDRES

Parmi les légumes tendres, on comprend les fèves, les tomates, les courges, les concombres et les melons: ils ne pousseront qu'une fois les chaleurs bien établies. Si vous désirez une récolte de fèves longue et continuelle, faites au moins trois semis espacés de dix jours chacun. On obtiendra le même résultat avec les tomates en plantant des plants de couche pour la première récolte et en engraissant la terre pour en hâter leur développement. Les plants de tomates doivent être supportés à l'aide de tuteurs de six pieds de hauteur. Il faut couper les tiges latérales pour encourager la croissance de la tige principale.

Taures	
Choix	6.00 à 6.50
Bonne	5.00 à 6.00
Moyenne	4.50 à 5.50
Commune	3.00 à 4.00



Mais... qu'en dit-elle?

Peu importe ce dont il s'agisse . . . du prix des oeufs ou d'une nouvelle recette de gâteau . . . êtes vous sûr que vos rares visites à vos voisins fournissent à votre femme l'occasion désirée "d'en causer à son gré". Un téléphone ne ferait-il pas mieux son affaire? Un téléphone ne vous laisse jamais vous ennuyer. Il est vrai que les bonnes routes et les automobiles nous ont rapprochés . . . mais pas au point de n'être qu'à une minute de distance. C'est là la tâche du téléphone!



LES NOUVEAUX TAUX RÉDUITS pour le service téléphonique rural sont maintenant en vigueur

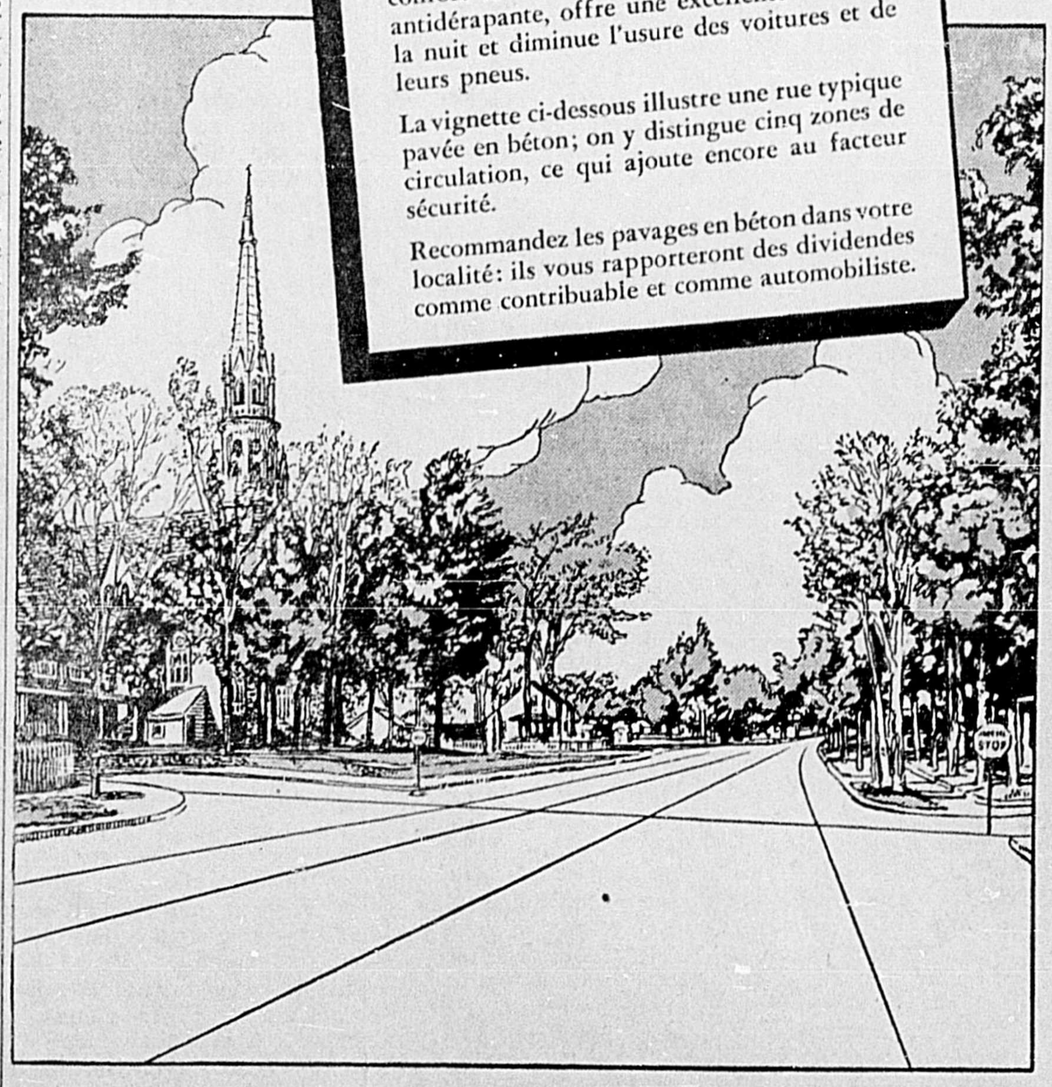
LE BÉTON
pour pavages permanents
— une double source de dividendes

Les rues et les grandes routes pavées en béton résistent au lourd trafic moderne, sans nécessiter de frais d'entretien coûteux.

Mais en plus d'épargner l'argent du contribuable, le béton assure à l'usager sécurité, confort et économie. Il possède une surface antidérapante, offre une excellente visibilité la nuit et diminue l'usure des voitures et de leurs pneus.

La vignette ci-dessous illustre une rue typique pavée en béton; on y distingue cinq zones de circulation, ce qui ajoute encore au facteur sécurité.

Recommandez les pavages en béton dans votre localité: ils vous rapporteront des dividendes comme contribuable et comme automobiliste.



CANADA CEMENT COMPANY LIMITED
Bureaux: Immeuble Canada Cement Company - - - Square Phillips, Montréal

Les élèves de Lorette donneront un récital de piano, lundi soir

Programme chargé comportant, outre l'exécution musicale, des numéros de chant et de déclamation.— Les parents des élèves sont invités.

DETAIL DU PROGRAMME

Un récital de piano, agrémenté de déclamations, sera donné par les élèves de l'Académie Notre-Dame-de-Lorette de cette ville, lundi soir prochain, 31 mai. Il commencera à 8 heures. Les parents des élèves sont cordialement invités. Ci-après le programme de la soirée:

1.—Ouverture: *Valse aristocratique*, de Léon Ringuet, par Mlles Juliette Richer et Jacqueline Blanchard.

2.—Diction: *Les Mimosas*, par Mlle Rita Hébert. *Le petit doigt de la Sainte-Vierge*, par Mlle Hélène Bleau.

3.—Chant: *Rêves Canadiens* de H. Nadeau, P.S.S., par la Chorale Notre-Dame. Au piano, Mlle Thérèse Lemieux.

4.—Diction: *Les Elfes*, par Mlle Jeannette Brodeur; *Un billet pour le ciel*, par Mlle Estelle Labossière; *Les bébés*, par un groupe de petites, Mlles G. Morin, M.P. Daunais, L. Lazard, H. Dragon, L. Gaudet et L. Bouchard.

5.—Piano: *Le Rossignol*, de Alex. Alabieff, transc. par Franz Liszt, par Mlle Marie-Paule Beauregard.

6.—Diction: *Les deux ménétriers*, par Mlle Juliette Richer; *Le petit mendiant*, par Mlle Francine Gendreau.

7.—Chant: *Jésus au Calvaire*, de Th. A. Fontaine, par la chorale Notre-Dame, au piano, Mlle Thérèse Lemieux; à l'harmonium, Mlle Madeleine Fontaine.

8.—Diction: *Le berceau sur la mer*, par Mlle Madeleine Thibault; *Le marmot à l'église*, par Mlle Jacqueline Breton.

9.—Piano: *Czardas*, de McDowell, de Mlle Thérèse Lemieux qui a obtenu de l'Institut Musical de Montréal, le 22 mars dernier, le diplôme Supérieur B, 7e année, avec la note "Grande distinction". Mlle Lucile Morier a aussi obtenu à la même date du même Conservatoire le diplôme du cours "Intermédiaire" d'orgue avec la note "Distinction".

10.—Diction: Mlle Annette Bonin, maîtresse de diction, dans son répertoire.

11.—Chant: *Le bal des vertus*, de G. Fragerolle par la Chorale Notre-Dame. Au piano: Mlle Thérèse Lemieux.

12.—Diction: *Légende d'un coup de vent*, par Mlle Marie-Marthe Ménard; *Un petit auditeur*, qui fait la police par Mlle Céline Jetté.

13.—Piano: *Forest Sounds*, de Charles Dennée Op. 30 No 5, par Mlle Lucette Boivin qui se présentera le 8 juin prochain au diplôme "Supérieur A", 6e année, à l'Institut Musical de Montréal.

14.—Diction: *La Langue Française*, par Mlle Paulette Trudeau; *Angèle*, par Mlle Thérèse Bernier.

15.—Chant: *Refrain Universel*, de Rouvier par la Chorale Notre-Dame; au piano, Mlle Thérèse Lemieux.

16.—Diction: *La fin du monde*, par Mlles Luce Bouchard et C. Gaulin; *La lune*, par Mlle Ginette Morin.

17.—Piano: *Rapsodie Mignonne*, de Cral Koelling Op. 410, par Mlles Jacqueline Blanchard et Lucette Boivin.

18.—Chant final: *O Canada* Au piano, Mlle Thérèse Lemieux.

—:-o-:—

LA PROCESSION DE LA FETE-DIEU

La procession annuelle de la Fête-Dieu aura lieu dimanche prochain à Saint-Hyacinthe. Le parcours sera le suivant: rues Girouard, Bourdages, Cascades, Saint-François, Saint-Paul, Mondor, arrêt au reposoir de l'Académie Girouard, rues Mondor, William et Girouard, jusqu'à la cathédrale. Les paroisses de la cathédrale et de Notre-Dame-du-Rosaire participeront à la procession.

Dans la paroisse du Christ-Roi, la procession se fera dans la soirée, à partir de 7 hres 30. Le parcours sera le suivant: rues Concorde, Sainte-Marguerite, Piété, Saint-Paul, Saint-Casimir, reposoir à la Balance publique, rues Saint-Casimir, William et Concorde.

—:-o-:—

M. ARTHUR GOSSELIN MAIRE DE S.-JOSEPH

M. Arthur Gosselin, maître-boucher, de Saint-Joseph-sur-Yamaska, a été élu maire de cette municipalité, en remplacement de M. Joseph Bazinet, démissionnaire. M. Romuald Flibotte est élu conseiller, en remplacement de M. François Choinière, sortant de charge. M. Ernest Gosselin, frère du maire, est élu conseiller, en remplacement de M. J.B.O. Bergeron, démissionnaire.

Au village de La Providence, M. Louis Hébert est réélu maire pour un nouveau terme. Il n'y a pas eu d'opposition. MM. Osa Blanchard et Arsène Brodeur ont été réélus conseillers, et M. Arthur Lapointe élu conseiller, en remplacement de M. Joseph Laplante, sortant de charge.

Les élections municipales n'ont lieu qu'en mai dans les deux municipalités de La Providence et de Saint-Joseph-sur-Yamaska, alors qu'elles se font en janvier dans les autres municipalités de la région de Saint-Hyacinthe, et en juillet, à Saint-Hyacinthe même.

—:-o-:—

BALLE-MOLLE

Voici les prochaines joutes de Balle molle qui seront disputées dans la Ligue, la semaine prochaine:

Terrain de la Gotham, à 7 heures: mai, 31, lundi, M.O. David vs Gotham; juin, 2, mardi, Donahue vs Hôtel Ottawa.

Terrain du quartier 1, à 6 hres 30: mai, 31, lundi, Donahue vs Christ-Roi; juin, 2, mardi, M.O. David vs Christ-Roi.

On remarquera qu'il n'y a aucune joute annoncée pour dimanche à cause de la procession de la Fête-Dieu.

Résultat de la joute d'hier soir, jeudi, sur le terrain du quartier 1, entre M.O. David et Hôtel Ottawa: M.O. David 12, Hôtel Ottawa 9.

Laprade frappe un coup de circuit pour les vainqueurs, et Fournier, pour l'Hôtel Ottawa.

S.E Mgr Deschamps et nos séminaristes

S.E. Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a conféré la tonsure et les ordres mineurs à plusieurs dizaines de séminaristes, samedi dernier, en la chapelle du Grand Séminaire de Montréal. Parmi ceux du diocèse de Saint-Hyacinthe:

A la tonsure: M. Guy Goyette.

Aux derniers ordres mineurs: M. Gérard Boisclair.

Au sous-diaconat: M. Alfred Tremblay.

—:-o-:—

DIVERS ASPECTS DE COOPERATION ECONOMIQUE

Le R.P. M.-A. Lamarche, O.P., l'abbé C.-O. Garant, de Québec, et Me Antonio Perrault, C.R., seront trois des conférenciers à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe.

Bien que la coopération doive être étudiée à la *Semaine sociale* de Saint-Hyacinthe (18-24 juillet), surtout au point de vue économique, ses autres aspects n'en seront pas exclus. Ils feront le sujet des trois grandes conférences traditionnelles du soir.

Ainsi le lundi soir, 19 juillet, M. l'abbé C.-O. Garant, professeur au Grand Séminaire de Québec et conférencier distingué parlera de la coopération sociale; le mercredi soir, 21, un autre conférencier de renom, M. Antonio Perrault, C.R., professeur de droit à l'Université de Montréal, traitera de la coopération nationale; enfin le vendredi soir 23, le R.P. M.-A. Lamarche, autrefois de notre ville, dont tout le Canada français connaît la vigoureuse éloquence, exposera la coopération catholique.

Ces trois sujets permettront aux conférenciers d'aborder les problèmes les plus importants qui se posent actuellement dans notre pays et d'indiquer quelle attitude nous devons prendre devant eux.

Ce sera un régal pour l'esprit mais surtout une lumière pour tant d'intelligences qui cherchent à voir clair dans ces questions, afin de bien servir leur patrie et l'Eglise.

—:-o-:—

A LA COUR DU MAGISTRAT

Mme Rodolphe Renière, de cette ville, condamnée à une amende de $15.— Hector Ménard, jadis de La Présentation, subit son procès pour vol de poules.

Mme Rodolphe Renière, de cette ville, a été condamnée à $15., d'amende et aux frais, et à défaut de paiement à 15 jours de prison, par le magistrat de district Emile Marin. Elle était accusé de voies de fait sur une fillette de treize ans, Georgette Burque, au cours d'une querelle de voisins, le 29 avril. Me Philippe Pothier occupait pour la poursuite.

—Hector Ménard, de Montréal, autrefois de La Présentation, a comparu devant le magistrat Marin, accusé de vol de poules avec effraction chez Télesphore Ménard, de La Présentation. Jugement sera rendu le 31 mai. Le vol fut commis dans la nuit du 18 au 19 octobre 1933, et l'accusé avait été condamné à subir son procès aux assises de juin 1937. Il opta ces derniers temps pour un procès expéditif. Me J.-B. Bousquet représentait la couronne, et Me T.-A. Fontaine, l'accusé. MM. Gustave Massue et Alfred Quenneville, anciennement de la Sûreté provinciale, ont témoigné contre Ménard, accusé aussi d'assaut sur la police dans l'exercice de ses fonctions.

FUN. MME BENOIT

Les funérailles de Mme Emile Benoît, décédée la semaine dernière à l'âge de 54 ans, ont eu lieu vendredi, 21 mai, en la paroisse du Christ-Roi, sous la direction de la maison V.-J. Mongeau Limitée. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Edouard-Léon Paulhus, le service funèbre chanté par M. l'abbé Alphonse Girard, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Horace Bernard et Paulhus, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Eugène Laroche, Eugène Ménard, Joseph Provost, Donat Tétrault, Jean-Baptiste Ledoux et Joseph Saint-Onge.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Emile Benoît; ses fils, MM. Omer et Albert Fontaine, Adélard et Wilfrid Benoît; ses gendres, MM. Emile Lepage et Nicolas Senéchal; ses frères, MM. Hector et Osias Paradis; ses beaux-frères, MM. Wilfrid Théberge et Arthur Goulet; ses neveux, MM. Omer Fontaine, Léon Plourde, Hervé Théberge et Plusieurs autres.

Le terme des assises criminelles en juin à Saint-Hyacinthe

A date, 21 causes sont inscrites.— Accusations variées.— Homicide involontaire, voies de fait, vol avec effraction, attentats contre la morale, fraude, parjure.— Obtention d'argent sous de faux prétextes.

Un terme des assises criminelles aura lieu cette année à Saint-Hyacinthe, à partir du 19 juin. A date, 21 causes sont inscrites comme suit:

Le Roi contre Arsène Morin, accusé de voies de fait; Philippe Paradis, accusé d'avoir causé des lésions corporelles graves, dans un accident d'auto; N. Birtz, accusé de voies de fait; N. Auclair, accusé de l'offense prévue par l'article 206 C.C.; Paul-Emile Lussier, accusé de vol; Yvon Benoît, accusé d'homicide involontaire; Omer St-Amant, accusé de recel; Roland Boucher, accusé d'avoir induit ou tenté d'induire des filles à avoir un commerce charnel; Noël Paradis, même offense; Eudore Martin, accusé de fraude; Oswald Normandin, accusé de parjure; Léonidas Millier, accusé de vol de cheval; Gélas Gauthier, accusé de parjure; Hormisdas Ménard, accusé de parjure; A. Meunier dit Lapierre, accusé de voies de fait; Elias Noiseux, accusé de voies de fait; Harry Kula, accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes; Archie Fortier, accusé d'homicide involontaire; Léopold Martin, accusé de parjure; Gérard Brady, accusé de libelle diffamatoire; Azarie Chicoine, accusé d'obtention d'argent sous de faux prétextes.

—:-o-:—

LES CH. DE COLOMB DONNENT $1.000. POUR CE CONGRES

A Granby, dimanche dernier, ils décident de faire une souscription de $1000., aux organisateurs du prochain Congrès de la Langue française, à Québec.

Me T.-A. Fontaine, C.R., de cette ville, conseiller d'Etat des Chevaliers de Colomb, nous communique le texte de la résolution approuvée au congrès provincial des Chevaliers, à Granby, samedi et dimanche derniers, au sujet d'une souscription de $1,000., pour le Congrès de la Langue française. Suit ce texte:

ATTENDU que les Chevaliers de Colomb de cette province désirent manifester de façon tangible le vif intérêt qu'ils portent au deuxième congrès de la langue française qui se tiendra à Québec en juin prochain, et qu'ils désirent, à cette occasion, faire preuve des sincères principes de patriotisme qui les animent;

ATTENDU que les Chevaliers de Colomb de cette province ont la ferme conviction que leur langue leur sera toujours la protection la plus efficace pour conserver leur religion, leur esprit national, leur culture et leurs précieuses traditions.

Il est, en conséquence, RESOLU que les Chevaliers de Colomb de cette province, tant par divers conseils que par l'Exécutif d'Etat, souscrivent une somme de $1000.00 au deuxième congrès de la langue française au Canada.



D. HERARD

TEINTURIER
NETTOYEUR
PRESSEUR

Nous faisons une spécialité dans le nettoyage des

MANTEAUX BLANCS

Un expert est à votre disposition avec un outillage des plus modernes

Pour la plus grande satisfaction, confiez vos travaux de teinture et de nettoyage à la maison

D. HÉRARD

60, rue Cascades Tél. 406

FEU MME A. POULIOT

Mme J.-Armand Pouliot, née Flore Lebrun, est décédée samedi dernier à son domicile, 57, rue Désaulniers, à l'âge de 47 ans, après quelque temps de maladie. Outre son époux, la défunte laisse un fils, René Pouliot, de cette ville; ses frères, MM. Joseph Lebrun, de cette ville, Ernest, Arthur et Armand, de Montréal; une soeur, Mme Edouard Bouchet, (Minney), de Montréal. Les funérailles ont eu lieu mardi, en l'église de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg.

La levée du corps fut faite par le R.P. N.-M. Ferron, O.P., curé de la paroisse, qui chanta également le service.

Les porteurs étaient MM. Omer Bonin, Joseph Martin, Elie Bienvenue, Henri Berger, Hormisdas Baillargeon et Ernest Beaudet.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Armand Pouliot, son fils, René; ses frères, MM. Ernest, Joseph, Arthur et Armand Lebrun, son beau-frère, M. Edouard Bouchet, ses neveux.

UN INDIEN DE CAUGHNAWAGA MORT D'ANGINE

Un Indien de Caughnawaga, Jimmy D'Ailleboust, est mort subitement samedi dernier, sur la voie ferrée du *Canadien National*, à un mille environ à l'est de Saint-Hyacinthe, comme il se dirigeait dans la direction de notre ville en compagnie d'un ami, Kenneth McDonald. D'Ailleboust se plaignit soudain de douleurs dans la région du coeur, et il s'assit par terre pour se reposer. Comme il reprenait sa route après quelques instants, il s'affaissa. Son compagnon essaya de lui porter secours, mais il ne put que constater la mort. Il recouvrit le cadavre de son vestor, et se rendit en hâte à Saint-Hyacinthe, où il avertit la police. Les constables Lionel Gaucher et Gustave Foisy se rendirent sur les lieux et firent transporter le corps à la morgue. Le Dr J.-A. Viger, médecin légiste du comté, a tenu une enquête et rendu un verdict de mort accidentelle, due à une angine de poitrine. D'Ailleboust était âgé de 42 ans. Son compagnon, Kenneth McDonald, a donné son adresse comme suit: 987, rue Saint-Jacques, ouest, Montréal.

Tondeuses à Gazon
aiguisées
à l'aide d'une machine nouvelle
Prix modérés
J.-Alf. Vincent
89, rue S.-Joseph◆S.-Hyacinthe

FAITES EXAMINER VOTRE VUE PAR UN SPÉCIALISTE
TÉLÉPHONE 1053
Dr CHARLES DION
EX-MÉDECIN ÉTRANGER À L'HÔPITAL ST-LOUIS, PARIS
SPÉCIALISTE
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
76, RUE S.-SIMON SAINT-HYACINTHE

AUX DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS :

Il y a quantité d'obligations qui ont été rachetées par anticipation avant le 1er mai 1937 ; d'autres le seront le 1er juin et le 1er juillet 1937.

Désirez-vous savoir si, parmi vos obligations, il y en a qui auraient pu ainsi avoir été rachetées, sans que vous en ayez été informé ? Consultez-nous.

Nous acceptons en paiement des obligations de notre liste toutes les obligations rachetées par anticipation en vous les créditant à leur prix de rachat. L'intérêt au taux marqué sur l'obligation est alloué jusqu'à la date du rachat.

Sur demande, nous ferons tenir à tous ceux qui le désirent notre récente liste de valeurs recommandées.

RENE DESJARDINS
GÉRANT
Crédit Anglo-Français Ltée
Edifice Banque Provinciale
S.-Hyacinthe, P. Q.
Tél. Bureau 623 Tél. Rés. 951w

Savez-vous que..

Pontiac est le seul auto à bas prix avec
Pistons Anolite

50% plus légers, plus durables. Les pistons Anolite allègent la charge du moteur . . . réduisent le coût de l'essence et de l'huile . . . accroissent de 150% la durée des coussinets.

L'AUTO LE MOINS CHER AVEC—
EMPATTEMENT DE 117 pouces
Pour la spaciosité, l'élégance et le confort.
MOTEUR SIX CYLINDRES DE 89 CHEVAUX
Pour plus de puissance et de douceur . . . une meilleure performance . . . avec la plus grande économie.
GENOUX MÉCANIQUES ET DIRECTION CENTRALISÉE
Donnant le plus haut degré de confort et de facilité de conduite.
CADRE A QUADRUPLE CANTILEVER A DOUBLE FORCE
Donnant la fondation d'acier la plus rigide pour la carrosserie Fisher monacier à toit-tourelle.
P-327F



$925
(Coupé sport avec strapontins)
Sur livraison à l'usine, Oshawa, Ont. Taxes du gouvernement, licence et fret à coût additionnel. (Prix sujets à changer sans avis.)

Pontiac
S'ORIENTE VERS UN RECORD DE VENTE ET UN BRILLANT AVENIR
JETTÉ AUTOMOBILE LTÉE
FRS JETTÉ, GÉRANT
55, RUE SAINT-FRANÇOIS TÉL. 546 SAINT-HYACINTHE